

"Vacances" de quelques jours!

Aucune voiture de marchands de frites dans la métropole

[PAGE 2]

Les chauffeurs de taxi s'en prennent au Comité exécutif

"Le Comité exécutif n'a jamais étudié le problème du taxi en vue de le solutionner tant dans l'intérêt du public que des personnes directement intéressées dans cette industrie, et il exploite honteusement et scandaleusement toute cette industrie". Voilà ce que déclarait, hier soir, M. Ulric-Henri

Côté, organisateur éventuel des propriétaires et chauffeurs de taxi de la Métropole au cours d'un ralliement de quelque 500 personnes en la salle de l'Assistance Publique.

M. Côté était le seul orateur et il parla près de deux heures tandis que l'assistance l'écouta avec un silence presque religieux. Comme c'est un excellent orateur, son discours a été marqué de vifs applaudissements à plusieurs reprises.

La note générale de son discours a été une attaque à fond de train contre le Comité exécutif et le Conseil municipal. A ce sujet, il a encore déclaré que le Comité exécutif a agi par ignorance ou duplicité dans toute cette affaire du taxi dans Montréal. L'orateur prétend que la ville a péché contre les bases de la justice et de l'équité. Il s'en est pris vivement à M. Pierre DesMarais qu'il a qualifié "d'apprenti-politicien". Puis, il poursuit en disant que la "politique de la libre concurrence est impossible et le sera toujours dans cette industrie".

Pour remplir les coffres

Il continue en soulignant le fait que la Ville a adopté une loi afin de rendre les permis illimités; mais qu'en même temps elle portait le coût des permis à \$162.00, et qu'en conséquence, cette mesure avait pour but de remplir les coffres du trésor municipal au détriment des intéressés.

"Tout ce qui intéresse l'hôtel de ville," de dire M. Côté, "c'est de vendre un numéro de poche à \$5.40 et un permis au prix dégu-

tant de \$162.00, sans se préoccuper des qualités requises du réquérant à la conduite d'une automobile."

Mise en garde

M. Côté voit aussi venir le jour où la Ville voudra municipaliser cette industrie et il fait une mise en garde. En conséquence, il demande la "démission en bloc du Comité exécutif et du Conseil car c'est "une honte pour la ville de Montréal d'avoir à sa tête des dirigeants qui ne sont pas à la hauteur de leur position pour résoudre les graves problèmes du taxi."

Puis il passe aux sommes rondelettes qui se déversent dans le trésor municipal chaque année en disant qu'un "million de dollars vont dans les goussets de la Ville sans que cette dernière ne voit à offrir quelque compensation que ce soit."

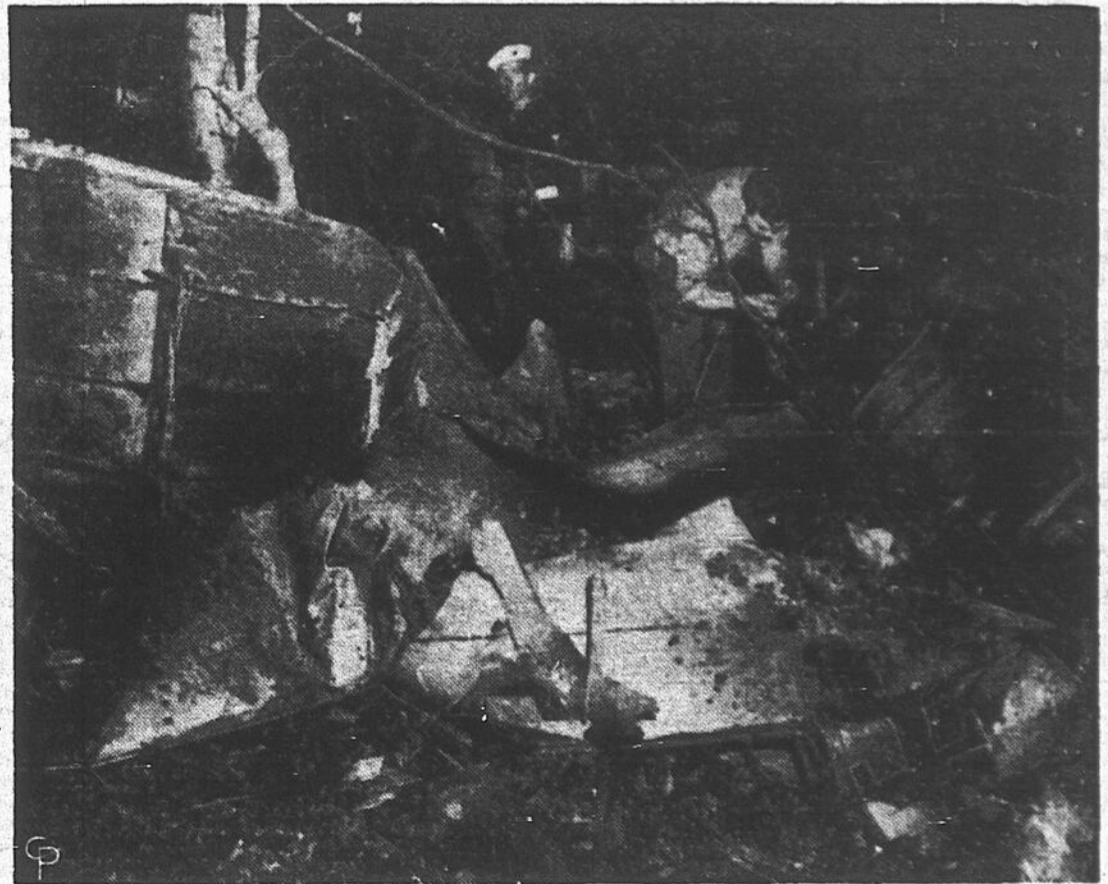
Aucun résultat

Il affirme aussi que l'augmentation du coût des permis n'a pas eu de résultats satisfaisants, même avec la promesse faite par M. Asselin sur la "formation d'une escouade spéciale de policiers pour mettre un frein aux chauffeurs récalcitrants". Puis il s'attaque à la politique de favoritisme en faveur "du riche au détriment du pauvre".

Dans sa péroraison, M. Côté exhorte ses confrères de travail à se préparer à toute éventualité vu le combat qui s'annonce à l'horizon. Il s'adresse également en même temps aux propriétaires de taxis afin de les inviter à communiquer à

(Suite à la page 16)

Sur la scène d'un hécatombe



Des marins américains, de la base de Bainbridge, Maryland, fouillent les débris d'un aérobus qui s'est écrasé la semaine dernière près de Havre-de-Grâce, entraînant dans la mort ses 53 voyageurs. L'avion filait alors de Newark à Miami. Cette tragédie est la pire dans les annales de l'aviation commerciale chez nos voisins.

Mell et King vainqueurs

[PAGE 15]

Plusieurs avis de motion des conseillers municipaux

Le conseiller municipal J.-M. Savignac, qui ne laisse jamais échapper l'occasion de réclamer le comblement de la carrière Rogers en vue du prolongement du Blvd St-Joseph jusqu'au Blvd Pie IX, a tenté, hier après-midi, de faire d'une pierre deux coups. Et c'est le cas de le dire. Lorsque fut appelé l'item "avis de motion", au Conseil, il a notifié ses collègues qu'il demandait, à la prochaine assemblée, que l'Administration voit à supprimer les "tas de roches" sur des terrains vagues, en bordure du Blvd St-Joseph, dans la section est, et qu'il suggère que cette pierre serve à combler partiellement la carrière en question.

Pour éliminer la fumée

Entre autres avis de motion, il y en a un du conseiller O'Flaherty, à l'effet de contrôler, par règlement, l'utilisation des remorques d'automobiles en ce qui a trait au chargement et au débarquement dans les rues de la Cité; un autre, du conseiller Savignac, demandant que l'on modifie sans délai les règlements de la fumée et de la santé afin de prohiber l'usage de la houille bitumineuse à combustion rapide pour le chauffage de toutes industries, manufactures, locomotives ou habitations, à moins que des procédés spéciaux ne soient employés pour empêcher la fumée qui "souille et salit tout et les gaz qui contaminent".

Le conseiller Croteau réclamera, par ailleurs, la formation d'une Commission échevinale, constituée de deux membres de chacune des catégories du Conseil, pour étudier les avantages et les désavantages que pourrait apporter au port et à la ville de Montréal la canalisation du St-Laurent. Le même conseiller suggérera la formation d'une autre Commission échevinale pour étudier les moyens à prendre pour améliorer la circulation et le transport en commun à Montréal par des mesures immédiates, "pratiques et financièrement réalisables".

Le jour de la votation

M. Croteau voudrait, enfin, que les bureaux de l'hôtel de ville soient fermés le jour de l'élection municipale, sauf ceux qui sont nécessaires aux fins de votation, et que les employés soient placés dans les différents bureaux de votation, pour remplir les fonctions d'officiers préposés aux renseignements, de sous-officiers rapporteurs, de greffiers, de constables spéciaux ou d'officiers spéciaux.

VIVE DISCUSSION AU SUJET DU TRAITEMENT DES CONSEILLERS

Le problème de la circulation, le traitement des conseillers et le mode administratif de la Cité ont été les trois questions qui ont soulevé le plus vif intérêt à la séance d'hier soir au conseil municipal. Quatre motions portant sur la circulation ont fait l'objet d'une étude sérieuse de la part des conseillers, trois étant adoptées et une finalement retirée, tandis que deux suggestions de conseillers portaient sur les

émoulements que reçoivent les "99". Une autre motion, proposée par le conseiller J.-H. Brien, était à l'effet de prier le Comité exécutif d'étudier l'opportunité d'obtenir les pouvoirs nécessaires pour faire ratifier par voie de référendum le plus tôt possible, des modifications apportées en 1940 au mode d'administration de la Cité.

Pas de referendum

C'est cette suggestion qui a provoqué le plus vif débat. Les conseillers de la catégorie "C", se sentant particulièrement visés semblaient se donner la main pour en bloquer l'adoption. Comme l'a fait remarquer le conseiller Victor Lévesque, il ne s'agissait que d'une discussion purement académique. La session provinciale étant prorogée, et les élections municipales devant avoir lieu le 9 décembre prochain, a-t-il expliqué, il ne peut être question de referendum au prochain appel au peuple.

L'argument le plus décisif contre la motion Brien semble être venu du commissaire Aimé Parent. Ce dernier considère que ce n'est pas à l'Administration municipale à faire confirmer l'application du système des "99" par les contribuables, pour la simple raison que ce n'est pas elle qui l'a imposée. "L'initiative venant du gouvernement provincial, a-t-il opi-

né, c'est donc à celui-ci à le faire ratifier."

Point final

Cette argumentation a eu pour effet de mettre le point final à la question, le conseiller Brien ayant alors décidé, avec l'approbation de ses collègues, de retirer sa motion.

Pour ce qui est du traitement des conseillers, nos édiles ont approuvé avec seulement cinq dissidences une motion du conseiller Quintin, de faire en sorte dans le plus bref délai possible, que tout conseiller "élu par le peuple", soit remboursé mensuellement de toute dépense encourue dans l'exercice de sa fonction, jusqu'à concurrence de \$400 annuellement, et ce sans directement ou indirectement affecter l'indemnité actuelle de chaque conseiller. Le proposeur, M. Quintin, visait ainsi les classes A et B et en éliminait la Classe C, mais si l'on en croit le conseiller J.-B. Delisle, le geste n'atteindrait que les conseillers B, parce que "étant les seuls à être élus par les contribuables en général, ils seraient les seuls à présenter véritablement le peuple".

Autre motion

Le conseiller Delisle avait inscrit à l'ordre du jour une autre motion

Aucune voiture de marchands de frites dans les rues de la ville

Les vendeurs ambulants de chiens-chauds et de patates frites ont décidé de prendre de courtes vacances, de cesser de circuler à compter d'aujourd'hui dans les rues de Montréal,

Séance de nuit

Au cours d'une séance nocturne, le Conseil municipal a commencé tôt ce matin l'étude d'un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$2,000,000 pour la construction d'égoûts, de pavage et de trottoirs. Le Conseil avait ajourné ses délibérations à 11 heures 55 hier soir pour les reprendre à minuit 5 ce matin.

Avant l'ajournement, il avait procédé à la nomination de M. Walter Nesbitt, ex-conseiller municipal, comme représentant de la ville à la commission des écoles protestantes.

1ère lecture terminée

Le projet de règlement a subi sa première lecture et au moment où nous allons sous presse, la discussion portait sur la 2e lecture.

Les \$2,000,000 que se propose d'emprunter la ville à un taux d'intérêt n'excédant pas 3 pour cent par année, seront financés par les propriétaires dans la proportion de \$1,500,000 et dans la proportion de \$500,000 par la cité, dans la réalisation de ces travaux.

Dans quelques remarques, le président du Comité exécutif, M. J.-O. Asselin, et le vice-président, M. G.-C. Marler, ont expliqué que le Conseil municipal devra voter de nouveau par tranches ce montant quand viendra le temps d'effectuer les travaux.

On prévoit que la ville contractera tout d'abord un emprunt à brève échéance auprès des banques et qu'elle ne lancera les obligations dans le public que plus tard quand auront été homologués les rôles.

M. Asselin s'est aussi dit confiant de pouvoir obtenir un taux d'intérêt n'excédant pas 2.75 pour cent soit le plus bas dans les annales municipales pour un tel genre d'emprunt.

Après avoir adopté le projet d'emprunt, on prévoit que le Conseil s'ajournera sine die.

À l'effet de fixer les indemnités des membres du conseil comme suit: classe A, \$900; classe B, \$1500; classe C, \$600, mais comme certains de ses collègues jugeaient discriminatoires certaines distinctions, il a finalement retiré sa suggestion.

Parmi les opinions exprimées, il en est une du conseiller Guèvremont qui ne manque pas d'intérêt. Ce dernier s'est dit convaincu que si notre Ville était pourvue de services de signaux adéquats, synchronisés de façon à permettre un flot de circulation plus continu sur les principales artères, le problème de la circulation serait à moitié résolu. Il croit aussi que l'émission de billets de circulation devrait se faire par tous les agents de la force constabulaire, dès qu'ils constatent une infraction aux règlements.

Les autres suggestions portant sur la même question avaient trait à la disposition des enseignes d'autobus, à l'augmentation du personnel au service de la police et enfin, à l'élargissement et au prolongement de la rue Burnside, de la rue Ontario à la rue Guy.

Il y avait quarante-six motions à l'ordre du jour portant sur les sujets les plus variés.

Protection du port

On a également traité de la nécessité pour la métropole de posséder des bateaux-pompes dans le port, pour assurer sa protection. Un conseiller s'est dit d'avis que l'Administration devrait faire les démarches nécessaires auprès des autorités concernées pour doter notre port, dès cette année, d'un système efficace de protection.

les défendront auprès des autorités municipales. Ils ont décidé d'obéir aux règlements déjà existants, mais de faire la lutte pour sauver leur seul moyen de subsistance, leur commerce ambulants. Plus de 450 personnes étaient présentes à l'assemblée publique des propriétaires de voitures de patates frites et de chiens-chauds tenue hier soir, rue Delorimier. On notait que l'Association des vendeurs de patates frites, n'a jamais connu tant de popularité, car tous comprennent maintenant qu'il est très important de se grouper pour défendre ses intérêts.

M. Camille Côté

L'assemblée d'hier soir était sous la présidence du conseiller M. Camille Côté, qui est aussi député de Sainte-Marie à la Législature provinciale. M. Côté a été très clair dans ses remarques à l'assemblée. Il a d'abord dit que les vendeurs eux-mêmes étaient les premiers responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement. "Ils n'ont pas toujours obéi aux

ciables en servant aux ouvriers des usines et des manufactures, des aliments qui leur sont nécessaires pour mener leur travail à bonne fin.

Les ouvriers

M. Côté a aussi ajouté que beaucoup de gens ne comprennent pas que les ouvriers qui apportent leur lunch enroulé dans des journaux, aiment bien manger des aliments chauds à l'heure des repas. Il a aussi dit que les vendeurs de frites sauvaient de l'argent aux gros marchands de la Ville en faisant sauver du temps, par exemple aux camionneurs qui mangent en quelques minutes seulement et peuvent ainsi faire leur travail plus vite.

L'argent recueilli sans les permis

Me Roland Lamarre, C.R., qui a été élu conseiller juridique de l'Association, a invité les vendeurs présents à l'assemblée à "prendre des vacances" pour une certaine période, "pendant que leurs représentants officiels les défendraient auprès des autorités." Il a cependant souligné que la Ville a toujours recueilli leurs \$100 dollars chaque année sans jamais leur donner de véritables permis. Il a aussi dit qu'aucun vendeur de patates frites ne pouvait se conformer au règlement municipal 926, mais que la Ville avait toujours toléré et accepté leur argent.

Officiers élus

Suivant en cela le conseil de leur organisateur, M. Côté, et de leur avocat, Me Lamarre, les vendeurs présents se sont élus des officiers qui les représenteront auprès de la Ville. En voici la liste: Organisateur: M. Camille Côté; deux avocats: Me Roland Lamarre, C.R. et Me Alphonse Patenaude; deux présidents: MM. Emile Bélanger et W. Lisobej.

Le conseiller Guèvremont s'en prend à l'Exécutif

La négligence du Comité exécutif d'inscrire à l'agenda de la présente séance du Conseil une motion du conseiller Guèvremont, à l'effet de constituer une commission d'étude d'un projet de voies étagées aux principales intersections de la rue Sherbrooke, qu'il avait préconisé, a donné lieu, hier après-midi, aux protestations de ce commissaire.

M. Guèvremont voit, dans l'absence de l'Exécutif, un "acte discriminatoire à mon égard, de même qu'à l'égard du maire, membre ex-officio de la commission d'étude, et des trois conseillers de chaque catégorie qui devaient en faire partie". Il s'est aussi demandé s'il faut "être ami de l'Exécutif" pour faire inscrire ses motions à l'ordre du jour.

À son avis, la solution du problème de la circulation sur la rue Sherbrooke est de prime importance, parce que cette artère est la principale de notre ville. "Malgré tout, dit-il, l'Exécutif n'a pas jugé bon d'inscrire ma motion à l'ordre du jour".



Dorval prévoit que le temps se mettra au beau vers midi aujourd'hui, et qu'il fera plus chaud Vents légers. Maximum prévu pour aujourd'hui à Montréal: 60 degrés. Sommaire: Beau et chaud cet après-midi.

LA PHOTO MODÈLE
J.-E. PELLETIER, PROP.
1684 Est Ste-Catherine
FA. 3609

Photographie

Votre photo 3 pour \$2.50

Si vous désirez une reproduction fidèle de votre personnalité, venez nous voir au studio.

SPECIALITES:

- * Photos à domicile le jour et la nuit: photos de bébés, personnes âgées, groupes de familles.
- * BANQUETS, MARIAGES à l'église. Le développement du photographe est gratuit.
- * SATISFACTION GARANTIE SINON NOUS REPOSONS SANS FRAIS

ATTENTION SPECIALE AUX CLIENTS D'EN DEHORS DE LA VILLE. LE PLUS GRAND STUDIO PROFESSIONNEL AU CANADA.

Départements d'amateurs: enfin nous vendons les rouleaux de films — faites développer vos films GRATIS — 3¢ par photo seulement

Chez les hôteliers

Des cuisiniers de France et de Suisse dans le Québec

GRANBY, 2. (De notre envoyé spécial) — La province de Québec recevra des maîtres-queues de la Suisse et de la France si le gouvernement d'Ottawa accède à la demande de l'Association professionnelle des hôteliers de province qui sera faite incessamment à la suite du congrès annuel qui vient de se tenir en cette ville sous la présidence de M. Albert Racine, président de l'organisation. Telle est la principale résolution adoptée, ce soir, par l'Association qui terminait ainsi un congrès de deux jours dans la ville que l'on appelle depuis quelques années, "la princesse des Cantons de l'Est".

Visite de la ville

Au cours des journées de dimanche et de lundi, l'Association a délibéré pendant plusieurs heures afin de parvenir à élaborer un programme correspondant aux aspirations de tous. D'autre part, elle a pu visiter en tous sens cette prospère ville qui compte plus de 65 petites industries et qui espère conquérir d'ici quelques années le

rang de grande ville non seulement de la province de Québec, mais aussi de tout le pays.

D'autre part, on apprend que Granby va tellement de l'avant dans tous les domaines de l'industrie et du tourisme qu'un nouvel hôtel sera bientôt érigé afin de répondre à la demande générale.

M. Hector Choquette, député à la Législature provinciale, a particulièrement insisté sur la collaboration qui doit exister non seulement dans la ville de Granby mais dans toute la province afin de créer ici une atmosphère à nulle autre comparable.

Importance pour tous

On a tenu à souligner l'importance qu'il y a pour les hôteliers du Québec de maintenir des facilités d'obtenir des chefs-cuisiniers de tout premier ordre, compétents et désireux de faire grandir aux yeux de tous la province-mère du sol canadien.

A cet effet, l'Association priera le gouvernement fédéral de faciliter l'entrée ici de ces chefs-cuisiniers de Suisse et de France.

A l'issue de cette assemblée, on procéda à l'élection des officiers. Les résultats ont été les suivants: Albert Racine, réélu président pour un second terme; J.-A. Dorais, 1er vice-président; Georges Loiseau, 2e vice-président; J.-D. Loignon, secrétaire et Bertrand Garon, trésorier.

Enigme déchiffrée après 177 ans

Bristol, Angleterre, 2 (B.U.P.) — Pendant plus de 177 ans, le monde littéraire avait été intrigué par une grande tache trouvée sur un cahier de notes ayant appartenu au poète Chatterton, lorsqu'il se donna la mort à l'âge de 17 ans et 9 mois. On vient d'analyser chimiquement cette tache: il s'agit d'opium que le poète aurait utilisé pour calmer ses douleurs, lorsqu'il s'empoisonna au moyen d'arsenic.

La France aux prises avec plusieurs grèves

PARIS, 2. (B.U.P.) — Des centaines de mille ménagères parisiennes irritées ont fait la queue aujourd'hui, par une chaleur accablante, pour recevoir leur maigre ration de pain, coupée de 50 p.c. à la suite de la grève de deux jours des boulangers. Dans quelques quartiers populeux, plusieurs d'entre elles s'en retournèrent sans pain chez elles. Des délégations de travailleurs ont frappé aux portes du premier ministre Paul Ramadier et du ministre du Travail, toute la journée, demandant qu'on règle immédiatement la dispute des boulangers. La fin de la grève a été fixée à minuit demain, mais on craint la prolongation de la grève, si l'on ne donne pas satisfaction à la demande des employés des boulangeries pour un boni de production mensuel de 1.000 francs (\$8.40). Les rations de pain d'aujourd'hui n'étaient que de cinq onces.

Acculé au mur

Alors qu'il était aux prises avec ce problème, le gouvernement fut acculé encore plus près du mur

Truman sera à Ottawa lundi

Washington, 2 (B.U.P.) — Le président Truman partira pour Ottawa, lundi prochain, pour une visite de trois jours au cours de laquelle il adressera la parole devant le Parlement canadien. C'est ce qu'a révélé la Maison Blanche aujourd'hui. M. et Mme Truman seront les hôtes du gouverneur-général et de Lady Alexander, à Rideau-Hall. Plus tard ils se retireront à l'ambassade américaine. M. Truman parlera devant tout le Parlement, réuni à 11 h. 45 a.m., le mercredi, 11 juin. Après son discours, le premier ministre, l'hon. M. W.-L. Mackenzie King recevra les deux distingués visiteurs à déjeuner. Le président quittera le Canada pour Washington jeudi soir, 13 juin.

par deux nouvelles grèves et la menace d'une troisième.

Une grève générale a frappé le centre textile de Lille. La Confédération nationale du Travail a ordonné aux travailleurs de se retirer, avec des demandes pour la semaine de cinq jours et des augmentations de salaires.

Les travailleurs des usines de gazoline se sont mis en grève pour obtenir un boni de production de 10 francs l'heure. Le service du transport a diminué autour de Paris et plusieurs stations de pompes ont été fermées. Les négociations d'aujourd'hui n'ont obtenu aucun succès.

Les cercles ouvriers ont annoncé que les travailleurs du transport s'agitent et songent à profiter de la grève de la gazoline pour demander à leur tour des augmentations. Une grève du transport paralyserait la distribution des vivres.

Rapport d'une autorité

Dans l'intervalle, M. Emmanuel Monick, gouverneur de la Banque de France, a déclaré, dans un rapport au Conseil de crédit national, que le pays ne peut se permettre d'autres augmentations de salaires. Les coûts de la production sont si hauts, dit-il, que dans la plupart des cas l'industrie "ne peut endurer une augmentation de salaires".

"Un grand nombre d'hommes d'affaires sont dans des circonstances difficiles", a dit M. Monick, "les banques elles-mêmes n'ont pas une marge suffisante en dépôt pour faire face aux demandes massives de crédits".

M. Monick a prédit que les demandes d'augmentations "augmenteraient considérablement la tendance inflationniste de 1946".

Un autre rapport au Conseil disait que la France ne pouvait espérer une hausse marquée de la production.

Contrôle international de l'atome "sans aucun veto"

LAKE SUCCESS, N.-Y., 2. (B.U.P.) — M. David E. Lilienthal a pressé aujourd'hui les Nations-Unies de hâter l'établissement d'un contrôle international de l'énergie atomique, sans droit de veto, et a déclaré que, dans l'intervalle, les Etats-Unis travailleront à "maintenir et à augmenter

Si Dorval a raison, le temps se mettra au beau, ce soir!

Consolons-nous! Dorval prévoit qu'il fera beau et plus chaud d'ici la fin de la semaine, mais il n'ose pas se prononcer pour le reste du mois. Le bureau météorologique nous signalait toutefois hier soir que la journée d'hier à Montréal a marqué un record non encore enregistré depuis 70 ans. Le maximum était en effet de 55 degrés, ce qui ne s'est jamais vu depuis longtemps, et à pareille date, le 2 juin.

Il semble que le mauvais temps et le froid que nous subissons depuis déjà plusieurs semaines soient centralisés sur la région de Montréal et le sud de l'Ontario. Ainsi, dans la région du lac Ontario il est tombé jusqu'à 2 pouces de pluie au cours des dernières 24 heures, un autre record. Contrairement à Montréal, le maximum a atteint 64 degrés à Québec hier.

Il est assez difficile de déterminer les causes exactes du mauvais temps qui nous tombe dessus et nous abat depuis des semaines à Montréal. Serait-ce une pression atmosphérique trop forte au pôle nord? Certains prétendent la chose possible... Toujours est-il, que les pronostics sont plus encourageants pour le reste de la semaine. L'espérance est une grande chose!

leur pré-éminence sur l'énergie atomique et les armes atomiques". M. Lilienthal, chef de la Commission d'énergie atomique des Etats-Unis, a dit qu'il serait "tout à fait impossible" pour l'organisme international de contrôle atomique de fonctionner, si ses opérations journalières sont sujettes au veto. Les délégués américains et britanniques, au cours des dernières semaines, ont craint de plus en plus que la Russie demanderait éventuellement le droit de veto sur toutes les décisions un peu importantes.

Entente à toute épreuve

M. Lilienthal a dit que le monde doit avoir "non seulement une entente internationale, mais une entente qui sera effective et aussi à l'abri que possible des éventualités". Les Américains ont interprété cette déclaration comme une opposition aux demandes de la Russie pour un traité qui déclarerait hors la loi les armes atomiques, sans attendre que l'inspection internationale ne la renforce.

Blessée en se heurtant sur une automobile

Mme Phéline Grandmont, 29 ans, demeurant à 1904 rue Harbour, fut grièvement blessée, lorsqu'elle se heurta sur une automobile, en traversant la rue Ontario, à l'angle de la rue du Havre. La victime heurta, selon la police, la voiture de M. Lucien Pelletier, 3169, rue Ontario. Elle fut immédiatement transportée à Notre-Dame, souffrant d'une fracture du nez, de la clavicule droite, d'un traumatisme crânien et de contusions multiples.

M. Lilienthal fut invité à une assemblée à huis-clos des membres de la Commission d'énergie atomique des Nations-Unies. On lui demanda de raconter ses expériences comme directeur du programme atomique américain et comme chef de l'autorité de Tennessee Valley. Son témoignage devait servir à aider les membres de la Commission à dresser un plan d'administration pour l'Agence internationale de contrôle de l'énergie atomique.

M. Lilienthal annonça qu'on pourrait produire aux Etats-Unis, dans 6 à 10 ans, de l'électricité provenant de l'énergie atomique. Elle serait distribuée par le gouvernement fédéral, les gouvernements des Etats ou les industries privées, selon le vœu des consommateurs. Il ajouta que les Etats-Unis hâteraient les progrès techniques, "pour rendre inutiles, aussitôt que possible, les usines d'énergie électrique présentement en usage".

M. Lilienthal a dit plus tard, au cours d'une conférence de presse, que l'adoption d'un plan de contrôle international "sans sécurité" serait une "fraude".

"Je ne vois pas comment on pourrait obtenir cette sécurité sans l'adoption du plan Baruch", a-t-il déclaré.

Le plan Baruch demande une Agence internationale, douée d'une autorité à toute épreuve, pour inspecter toutes les parties du monde afin de déjouer les violations.



Ils VENAIENT SE RENSEIGNER

EN 1847, quand la Canada Life fut fondée, peu de gens comprenaient l'assurance-vie. Un grand nombre de personnes étaient contre. Certains pensaient même qu'en assurant leur vie, ils déclencheraient contre eux les foudres du ciel.

Des conférenciers furent donc dépêchés pour expliquer publiquement ce en quoi consistait l'assurance-vie.

Peu à peu, au fur et à mesure que les gens connurent mieux les avantages de l'assurance-vie, l'hostilité initiale fit place à une confiance absolue.

Depuis ses débuts, il y a 100 ans, la Canada Life a émis quelque 800,000 polices; elle a payé aux assurés et à leurs bénéficiaires, ou a accumulé pour eux, plus de \$940 millions—\$100 millions de plus que les primes qu'elle a encaissées.



THE
CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY

V. R. F. MACDONALD
Inspecteur des Succursales de Montréal

MONTREAL-MATIN

Publié et imprimé par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée,
1124 est. rue Marie-Anne MONTREAL Téléphone: FAI 11719

| MONTREAL et VILLE | | MEMBRE DE L' | | PROVINCE | |
|-------------------|--------|--------------|---------|----------|--|
| 12 mois | \$9.00 | A. B. C. | 12 mois | \$6.00 | |
| 6 " | 4.50 | " | 6 " | 3.25 | |
| 3 " | 2.25 | C. D. N. A. | 3 " | 2.00 | |

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal.
En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MONTREAL, MARDI, 3 JUIN 1947

La parole du Saint-Père

D'aucuns se demandent à quoi il a servi d'arracher la Pologne, l'Autriche, la Yougoslavie, la Hongrie et bien d'autres pays à la terreur et à l'oppression des nazis si, aujourd'hui, ces mêmes pays doivent subir une autre terreur et une autre oppression, celles du communisme.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner d'entendre le Saint-Père déclarer: "Mais comment à leur tour les nations victorieuses peuvent-elles adopter ou tolérer les méthodes de haine et de violence avec lesquelles ce système (le nazisme) a vécu et se servir des armes dont l'usage, en d'autres mains, a soulevé leur juste indignation?"

Ces paroles reflètent de façon parfaite non seulement l'opinion catholique, mais l'opinion chrétienne du monde entier. Il est déprimant de constater qu'au lendemain de la guerre la plus sanglante de toute l'histoire, les nations libérées se retrouvent ligotées. Leur détresse est la même qu'il y a six ans ou cinq ans et seul le tyran a changé.

Pleins de sagesse aussi les appels du Saint-Père à la justice et à l'économie saine, premières forteresses que nous devons ériger devant l'invasion des partisans du désordre et de la révolte.

Les prix montent...

Les politiciens libéraux, durant la guerre, se vantaient d'empêcher, grâce à la sagesse de leur administration, une hausse trop radicale des prix. Chaque fois qu'un adversaire se montrait un peu trop agressif, ils s'empressaient d'établir des comparaisons entre les prix d'alors et ceux de la guerre 1914-1918. Et de fait, ces comparaisons constituaient d'excellent arguments en faveur des ministériels.

La guerre finie, le chat a sorti du sac... Les libéraux n'étaient pas de meilleurs administrateurs que ceux qui, lors de la Première Grande-Guerre, avaient eu entre leurs mains les destinées du pays. Ils étaient toutefois, et de façon remarquable, plus adroits qu'eux. Au lieu de laisser grimper les prix, ils versaient des subsides, des millions de dollars de subsides.

Aujourd'hui, à mesure que ces subsides disparaissent, les prix montent. Les fervents de la lutte des classes en profitent pour crier haro sur le producteur, sur le marchand, mais pour ces derniers rien n'a changé et leurs revenus demeurent les mêmes. Le contribuable commence donc à comprendre: **ce qu'il ne payait pas en augmentation de prix, il le payait autrement, c'est-à-dire sous forme d'impôts.**

Le truc auquel nos administrateurs ont eu recours ne serait pas plus méchant qu'un autre si, toutefois, aujourd'hui, les taxes diminuaient au même rythme que les subsides, permettant ainsi de faire face à l'augmentation des prix. Mais, malheureusement, ce n'est pas ce qui se produit.

Inutile destruction

Avec un seul arbre, on peut fabriquer des millions d'allumettes mais une seule allumette suffit pour détruire des millions d'arbres, pour ravager des forêts entières.

Le juge Archambault sera assermenté le 12

Le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des Sessions de paix, dont la nomination à ce poste était annoncée en fin de semaine par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la province, prêtera le serment d'office, le 12 juin prochain, au cours d'une cérémonie en Cour du Banc du Roi.

L'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, présidera à la cérémonie d'assermentation et fera l'éloge du nouveau juge en chef.

Cet après-midi, le juge L.-Conrad Pelletier, élevé récemment à la magistrature en même temps que le juge Oscar Gagnon, présidera à l'assermentation de son successeur au commissariat des incendies, Me Jean St-Germain. Le nouveau commissaire est le fils de l'hon. juge Paul St-Germain, de la Cour d'Appel.

Hier, Me Edouard Rivard, C.R., le nouveau gérant de la Commission des liqueurs a prêté serment devant le juge Pelletier, en Cour des Sessions. Me Rivard succède au juge en chef Archambault.

Où ?
Quand ?
Comment ?
Pourquoi ?

—A quel âge est décédé Mozart et combien de compositions lui devons-nous?

—Mozart est décédé à l'âge de 36 ans et il a laissé plus de six cents compositions.

Même si la présente température écarte passablement le danger de conflagration dans les forêts, on ne répétera jamais trop que ceux qui fréquentent nos bois doivent être d'une grande prudence.

Chaque année, rapporte un confrère, on signale dans notre province quelque 800 feux de forêts qui provoquent la perte d'environ 200,000 acres de terrain boisé. Traduite en dollars, cette perte atteindrait des chiffres fantastiques en tenant compte du tort qui en résulte pour nos industries et notre commerce.

Chaque fois que nous nous engageons dans la forêt, songeons donc que la moindre négligence peut avoir les répercussions les plus désastreuses.

Un nouveau calendrier?

Le Congrès des Etats-Unis et le Conseil économique et social des Nations-Unies ont été saisis d'un projet de réforme du calendrier. Le nouveau calendrier serait perpétuel, c'est-à-dire que d'une année à l'autre ce serait le même.

La nouvelle année commencerait toujours un dimanche et les douze mois seraient divisés en quatre trimestres de 91 jours. Le 365e jour en serait un de fête mondiale, de même que le 366e quand il s'agirait d'une année bissextile.

On accorde au calendrier perpétuel de grands avantages. Ainsi, les différentes fêtes de l'année seraient toujours à la même date et au même jour de la semaine. Des calculs de tous genres seraient rendus plus faciles, etc.

Ce calendrier a aussi, sans aucun doute, ses inconvénients et le changement comporterait des ennuis. Ne nous imaginons pas, toutefois que le projet doit être mis de côté uniquement parce que nous sommes habitués au calendrier grégorien. Ce dernier n'a pas toujours existé. Il n'est en vigueur que depuis l'année 1582. Auparavant, on se servait du calendrier julien et avant celui-ci il y avait le calendrier égyptien.

Si une étude approfondie révèle que le calendrier perpétuel serait plus commode que celui que nous possédons en ce moment, qu'on l'adopte.

En flânant... ..sur les quais

Beau travail de nos chantiers maritimes

Le "Canadian Cruiser" de la Canadian National Steamship, qui quitte aujourd'hui Montréal, à destination des Antilles, est le premier navire du genre construit à Montréal par les chantiers maritimes de Vickers, a-t-on appris, ici hier soir.

En effet, selon les données les plus précises, ce vaisseau qui est le frère jumeau du "Canadian Challenger", et dont nous avons déjà parlé sous cette rubrique, est un navire qui mesure 436 pieds de longueur et 50 pieds de largeur. Il jauge 7,500 tonneaux, tandis que ses cales peuvent contenir 370,000 pieds cubes dont 18,000 en surface frigorifique.

Grâce à ses moteurs Diesel, il peut filer à une vitesse de 18 noeuds à l'heure. Une douzaine de passagers s'embarqueront à bord de ce navire aujourd'hui afin de faire une croisière dans ce pays merveilleux des Antilles. Ils peuvent être assurés d'un confort parfait étant donné le luxe et la courtoisie des membres de l'équipage.

Au cours de la journée d'hier, on a déchargé sur les quais du havre local de nombreuses balles de toile d'Irlande. Cette consignation est arrivée ici à bord du cargo "Inishowen Head" de la ligne irlandaise Ulster, sous le commandement du capitaine W.-A. Haddock, un irlandais qui s'est dit fort heureux de revoir la Métropole. Cet océanique est en service entre Montréal, Belfast et Dublin pendant la saison d'été. En hiver, il voyage entre Halifax et l'Irlande.

A son prochain voyage, il aura dans ses cales une consignation de

tabac de Virginie, de bois, de farine et de pulpe.

Au ministère des Transports, on nous a communiqué la présence d'un iceberg dans le golfe St-Laurent. Ce dernier se serait échoué au cap Jacques-Cartier, entre l'île Anticosti et Ustashquan, sur la rive nord.

Bien que ce ne soit pas la première fois qu'un iceberg pénètre ainsi à l'intérieur du golfe, on signale que c'est là un danger pour la navigation.

Bibliomanie?

Un jeune homme de 27 ans qui comparait hier devant le juge Conrad Pelletier, en Cour de police, est sûrement un bibliophile enragé, incontrôlable, insatiable...

Non content de meubler sa bibliothèque avec les livres de ses amis, — ce que font beaucoup de gens que vous connaissez — notre homme s'approprie le bien de la collectivité, la richesse culturelle de la collectivité.

C'est du moins la police municipale qui le veut ainsi, puisque c'est la seconde plainte qu'on porte contre le même prévenu.

Le prévenu est accusé d'avoir volé pour \$20 de livres et cartons propriété de la Cité de Montréal, alors qu'il était à l'emploi de la bibliothèque municipale. Jugement doit être rendu dans une autre cause le 6 juin.

A la nouvelle accusation, l'homme protesta de son innocence, mais le tribunal exigea un cautionnement de \$950 pour assurer sa libération d'ici le procès qui s'instruit le 10 juin.



Le joyeux réveil

GRANDE TIMIDITE

—Jamais je n'ai vu un homme si timide que mon frère.

—Vrai! Comment alors est-il parvenu à se marier?

—Le malheureux! Il n'a pas osé refuser.

Parapluie royal



L'empereur Hirohito, vêtu de simples habits civils, s'abrite sous un parapluie, au moment où il remercie 20,000 Japonais de l'ovation qu'ils lui font devant le palais impérial à Tokyo. La pluie gâcha cette cérémonie où l'on s'attendait à ce que 100,000 Nippons témoignent de leur approbation envers la nouvelle Constitution du pays.

L'affaire Feigenbaum**1^{ère} cause aux assises d'automne**

Roland "Ti-Rouge" Cyr et Joseph-Aldor "Baquet" Côté devaient subir leur procès, hier, devant un jury de la Cour du Banc du Roi, pour le meurtre de Leon Faigenbaum, regrattier de la rue Craig, et pour conspiration en vue de commettre un vol à main armée à l'établissement de la victime, en janvier dernier.

La cause a toutefois été reportée à la session de septembre, après une discussion assez longue entre les procureurs de la Couronne et de la défense. Mes Alexandre Chevalier, C.R., et Antoine Benécal, C.R., procureurs des ac-

cusés, ont insisté pour que la Cour procède immédiatement.

Me Chevalier a soumis que l'on tenait inutilement dans l'angoisse des accusés qui avaient un droit strict à subir leur procès au présent terme d'assises.

La Cour décida finalement, après avoir pesé les arguments, de reporter le tout à septembre, assurant que la cause de conspiration serait la première inscrite au rôle.

Me Irénée Lagarde, C.R., agissait pour la Couronne.

OFFRE RAISONNABLE

Nouvelle-Orléans (B.U.P.) — Bob Moodie est prêt à faire un marché avec la personne qui a trouvé son grand veston bleu rayé d'épingles rouges. Il a annoncé qu'il récompenserait cette personne pour le retour du veston ou bien qu'il lui vendrait le pantalon qui fait partie du complet.

Une menace de grève évitée

Sudbury, Ont., 2 (B.U.P.) — La menace de grève immédiate dans l'industrie minière du nord de l'Ontario a été évitée. Il n'y aura pas de grève immédiate à la compagnie International Nickel, à Sudbury, Ontario.

M. T. F. McGuire, porte-parole de l'Union Internationale des Ouvriers des Mines, usines et fondrières, à Sudbury, Ontario, annonce que les ouvriers au nombre de onze mille ont accepté une entente temporaire. Cette entente garantit le travail et la coopération des deux groupes, union et compagnie, à partir du 1^{er} juin 1947, soit hier, jusqu'au 1^{er} juin 1948.

Comparutions

Rita de la Hugaudière, 30 ans, 1425 Dorchester ouest, accusée du vol d'un tailleur évalué à \$49 dans un magasin à rayons de l'ouest de la ville, a comparu, hier, devant le juge Conrad Pelletier, mais a protesté de son innocence. Et la Cour a fixé son procès au 10 juin.

Le tribunal a toutefois fixé deux cautionnements de \$950 pour la libération provisoire de la prévenue, après avoir appris qu'elle n'en était pas à sa première offense et qu'elle avait déjà été condamnée à cinq mois de détention pour vol à l'étalage.

Deux autres prévenus, Napoléon Mignault, 21 ans, et Gérard Mignault, 26 ans, ont reconnu leur culpabilité à une accusation de cambriolage nocturne dans un cinéma. Ils ont volé un clavographe au

Centre Palace, 2334 Centre. Sentence sera prononcée par la Cour ce matin. Les accusés ne possèdent pas de casier judiciaire.

Gérard-Perrier, 31 ans, sans adresse connue, a comparu devant le même juge sous une accusation de tentative de cambriolage dans une maison sise à 694 ave McEachran. Le prévenu ayant protesté de son innocence, il subira son procès le 10 juin.

Un sexagénaire qui reconnaissait sa culpabilité à une accusation de vol à l'étalage dans un grand magasin à rayons a bénéficié de la clémence de la Cour. Il avait volé 14 paires de bas valant \$15. La Cour lui imposa une amende de \$20 et les frais, et l'avertit de ne plus recommencer sinon...

● Si vous aimez la vie, ne prodiguez pas le temps; car, le temps, c'est l'étoffe dont la vie est faite. — Franklin.

NOTRE LOI DE LA RADIO ROULE ENCORE EN CHARS À BOEUF



PENSEZ à la confusion qui en résulterait si la circulation sur les grandes routes d'aujourd'hui était toujours régie par les lois qui étaient en vigueur à l'époque des chars à boeufs.

Le progrès de la radiodiffusion, au Canada, est entravé par des lois qui datent de l'époque où la radio n'était qu'un passe-temps exclusif à certains foyers! Aujourd'hui, ces lois périmées handicapent sérieusement tous ceux qui font tout leur possible pour vous offrir les meilleurs programmes radiophoniques qui soient.

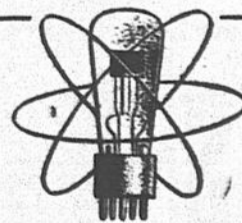
Par exemple, d'après les lois qui régissent la radio canadienne, la liberté de parole, à la radio, n'existe pas au sens légal. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, ce gouvernement possède le droit dictatorial de saisir et d'administrer n'importe quel poste de radio. L'Etat, qui administre Radio-Canada, exclut les journalistes et le public en général de ses délibérations—pourtant on y prend des décisions d'un intérêt vital pour les radiophiles. Mais vous, le public, n'apprenez jamais le pourquoi de ces décisions. Le Gouvernement au pouvoir peut annuler tout permis de radiodiffusion et ruiner n'importe quel poste commercial et les administrateurs du poste en question n'ont ni le droit de présenter leur cas ni celui d'avoir recours à un appel, même si le poste n'a commis aucune faute grave.

Ce ne sont là que quelques exemples puisés au hasard dans l'enchevêtrement des lois et des règlements qui régissent aujourd'hui la radiodiffusion au Canada.

Sûrement que tous les partisans de la démocratie s'accorderont à déclarer que de tels pouvoirs trop étendus découragent

la libre discussion et la libre concurrence, précisément ce dont le Canada a besoin pour donner une vigueur nouvelle à la radio canadienne. Une telle confusion n'est pas imputable à un seul gouvernement. C'est tout simplement parce que les lois qui régissent la radio au Canada n'ont pas marché de pair avec les progrès accomplis par celle-ci.

La radiodiffusion, au Canada, est quelque chose qui concerne tous les radiophiles—c'est une affaire qui vous concerne en particulier. Les Postes de Radio Commerciaux Indépendants au Canada ont la certitude que tous les radiophiles s'intéresseront vivement au projet consistant à exiger que les lois régissant la radio au Canada soient, de nouveau, examinées à fond et modernisées; et que soit formé une commission vraiment indépendante pour desservir et protéger l'intérêt de tous les radiophiles du Canada ainsi que des postes de radiodiffusion.



Ce message, qui fait partie d'une série de discussions publiques concernant l'avenir de la radio au Canada, est publié par une association formée de 89 Postes de Radio Commerciaux Indépendants au Canada.

Membres de la Région de Montréal: Les postes
CFCF CHLP CKAC

CANADIAN ASSOCIATION OF BROADCASTERS

VICTORY BUILDING, TORONTO, ONTARIO

Le logement et son problème semblent harceler nos édiles

La solution du problème du logement par l'entreprise privée et par les petits constructeurs, préconisée depuis nombre d'années par le conseil municipal, a donné lieu, hier après-midi, au conseil municipal, à des remarques ne manquant pas d'intérêt, tant de la

part du président du Comité exécutif, M. J. O. Asselin, que des adversaires de l'intervention de l'Etat dans la construction de maisons. A la suite de représentations de conseillers ayant manifesté l'intention de s'opposer à l'érection de 200 maisons de Wartime Housing, Limited, pour les vétérans, dans le quartier Rosemont, à moins que l'administration ne consente à accorder les mêmes avantages au petit constructeur, pour ses fins personnelles, le président du Comité exécutif a déclaré que la ville ne s'objecterait pas, à certaines condi-

Première fois, première femme

Pour la première fois, peut-être, dans les annales municipales, une femme a présidé hier les délibérations du Conseil municipal. Il s'agit de Mlle Jessie Kathleen Fisher, représentant les propriétaires du district No 4, la seule femme à siéger au Conseil. Elle a été invitée à occuper la chaire du premier magistrat par le conseiller Jeannotte, qui remplaçait temporairement le maire Camillien Houde, obligé de s'absenter pour remplir d'autres fonctions. Ceci eut pour effet de plonger dans l'embarras quelques conseillers, qui ignoraient s'ils devaient s'adresser à M. le Maire ou à Madame la Mairesse. Finalement la question fut tranchée par le conseiller Goyette, qui affirma que l'occupant de la chaire présidentielle devait être considéré comme M. le Maire, quel que soit son sexe.

tions, à favoriser "toute entreprise, qu'elle soit fédérale, provinciale, municipale, ou privée, pouvant apporter les mêmes garanties que Wartime Housing, Limited".

Le véritable problème

Cependant, d'ajouter M. Asselin le problème du logement n'en est pas un du coût d'acquisition du terrain. Ce qui empêche la construction dans notre ville comme dans tout le pays, c'est le coût excessif des matériaux et de la main d'oeuvre. Depuis quelque temps les matériaux sont disponibles en plus grande quantité, mais leur prix a augmenté au point de devenir prohibitif. Que l'on donne les terrains à \$1. aux petits constructeurs, et nous n'améliorerons en rien la situation.

Contribution de la ville

Tel que lors de la construction des 1.128 premières maisons de Wartime Housing, la ville cède les ter-

rains à \$1. chacun à cette compagnie de la Couronne, et s'engage à faire le terrassement requis, vu qu'il s'agit de la construction de maisons pour les vétérans. Ces améliorations, dans le quartier Rosemont, exigeront un déboursé de quelque \$40.000, voté avec quelques dissidences après-midi, tout comme le règlement autorisant l'érection des maisons. Ont enregistré leur opposition, parce que le petit constructeur n'est pas avantage autant que Wartime Housing, Limited, les conseillers Savignac, Ratelle, Jeannotte, Dupuis, Gaudry, Alfred Mathieu, et le chef du conseil, M. Pierre DesMarais.

60.000 logements requis

En réponse aux critiques de certains conseillers, demandant à l'administration de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier rende les matériaux plus disponibles au petit constructeur, et cesse de faire concurrence à l'entreprise privée, M. Asselin a rappelé que le Comité exécutif a attiré l'attention du pouvoir central, dès 1942, sur la nécessité urgente de 5.000 maisons dans notre ville. Les mêmes représentations ont été faites tous les ans. Dans un discours, dit-il, j'ai même souligné qu'il manque à Montréal présentement 60.000 logements. De plus, comme on enregistre une moyenne de 10.000 mariages par année, et comme, en temps normal, il ne se construit que 5.000 logements dans la même période, nous devons déduire que nous avons un déficit annuel de 5.000 logements.

Des conseillers lui ayant demandé une réponse catégorique, quant à savoir si le Comité exécutif favoriserait l'octroi des mêmes avantages qu'à Wartime Housing pour la construction de logements, M. Asselin a souligné que les maisons de cette compagnie sont pour "les vétérans et pour la location à un prix fixé dans le contrat", pour ensuite ajouter que "tout individu s'engageant à louer ses logements à des prix variant de \$22 ou \$26 à \$30 ou \$36 par mois, recevrait la même considération".

Des milliers de maisons

La suggestion de favoriser le petit constructeur autant que Wartime Housing, Limited, est venue principalement du conseiller Laframboise, qui s'est dit d'opinion que, "si le gouvernement fédéral accordait à l'entreprise privée les mêmes avantages qu'à cette compagnie de la Couronne pour l'obtention de matériaux, et si la Ville lui offrait les terrains à \$1 chacun, ce n'est pas 200 maisons, mais

des milliers que nous aurions dans notre ville". Au rythme où l'on va, a-t-il ajouté, on manquera de logements pour les dix années à venir. Sa suggestion a été appuyée par le chef du Conseil, M. Pierre DesMarais, qui s'est dit d'opinion que la solution du problème du logement relève du gouvernement fédéral, et que, si la Ville veut apporter sa contribution, les mêmes privilèges devraient être accordés à tous les individus.

Protester officiellement

Tout en approuvant la protestation de son collègue, le conseiller Georges Guèvremont, celui qui a le plus combattu pour obtenir la construction de maisons briquetées et pourvues de caves pour les vétérans de Rosemont, a insisté sur l'urgence d'adopter le rapport de l'Exécutif. Il s'est dit d'opinion que toute critique ne mènera à rien si elle n'est pas accompagnée d'une protestation officielle auprès du gouvernement fédéral contre sa main-mise sur les matériaux de construction. Le conseiller Achille Dubeau, par ailleurs, a dit avoir reçu l'assurance que les 200 maisons de Rosemont seront tout d'abord réservées aux vétérans de ce quartier. Les autres conseillers du district, qui ont approuvé l'érection de ces maisons, ont parlé en faveur de la réalisation du projet.

(Suite à la page 16)

Usine réouverte sous la protection de la police

L'usine de la Cie Bennett, à Chambly Canton, ouvrira probablement ses portes ce matin, à la suite de l'assurance donnée par le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, que la protection de la police serait accordée à cette fin. C'est ce qu'on a rapporté hier après-midi. Cette usine d'accessoires de

chaussures avait été fermée par ses directeurs, mardi dernier, à cause des fortes lignes de piqueurs qui en barraient l'entrée. Ces lignes étaient formées de travailleurs unis du caoutchouc (C.I.O.) aidés d'éléments étrangers. Seule une poignée de policiers étaient en devoir à ce moment-là et les porte-paroles de la compagnie dirent qu'on avait fermé l'usine pour prévenir des troubles.

La protection de la police, selon les rapports, aurait été assurée hier, lors d'une conférence entre M. Duplessis et les représentants de la compagnie, qui eut lieu dans les bureaux locaux du gouvernement.

Le premier ministre aurait déclaré aux représentants qui le visitèrent que les employés qui désirent travailler ne peuvent pas se voir légalement empêchés d'entrer dans l'usine. La compagnie assure que 60 p.c. des travailleurs veulent continuer leur travail mais qu'ils en sont empêchés par les autres 40 p.c.

On rapporte que le maire A. Auclair et des membres du Conseil de Chambly Canton auraient aussi discuté avec le premier ministre de la situation créée par la grève.

L'usine Lynn Ingersole, une succursale de la Cie Bennett, à Chambly Bassin, aurait été la scène d'une brève escarmouche, hier matin. Un porte-parole de la compagnie a rapporté que des piqueurs de Chambly Canton avaient tenté d'empê-

cher les travailleurs de cette dernière usine de pénétrer dans l'édifice.

Dans l'intervalle, M. Jean-Marie Bédard, directeur régional du Congrès canadien du travail, a nié hier dans une déclaration que 60 p.c. des employés désiraient retourner au travail. Il déclara que dans les sept semaines de la grève, seulement 30 employés réguliers s'étaient présentés à l'usine.

Dans une revue des échelles de salaires, M. Bédard révéla que les salaires des hommes allaient de 40 à 70 cents l'heure, dans cette usine, et que ceux des femmes allaient de 25 à 40 cents l'heure.

Trois unions sont acceptées

Ottawa, 2 (B.U.P.) — La Commission Nationale des relations ouvrières en temps de guerre annonce d'Ottawa aujourd'hui, qu'elle avait accepté trois unions comme représentants ouvriers aux commissions d'arbitrage. Quatre autres applications ont été rejetées.

Les unions acceptées sont: la Fraternité des Employés de Chemin de Fer, l'Union Canadienne des Marins et l'Union des Employés de Chemin de Fer de Terre-Neuve, employés à North Sydney en Nouvelle-Ecosse.

SI SIMPLE...

MÊME UN ENFANT peut se servir du téléphone sans difficulté. C'est un appareil dont on se sert couramment sans jamais songer à son mécanisme.



...SI COMPLIQUÉ

VOUS VOYEZ ici un interrupteur de téléphone à cadran. Chacun de ces interrupteurs est fabriqué avec autant de précision qu'une montre et comporte pas moins de 700 connexions soudées séparément.

A chaque appel, six de ces interrupteurs entrent en fonctionnement. Imaginez le nombre d'interrupteurs qu'il faut pour prendre soin des 2.525.390 appels émanant chaque jour de 271.066 téléphones.

Depuis le début de 1946, nous avons ajouté au réseau de Montréal, 28.236 nouveaux téléphones. De nouveaux tableaux de distribution et de nouveaux appareils sont installés le plus rapidement possible, afin que nous puissions assurer le service téléphone à la fois le plus efficace et le moins dispendieux.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA



**BILLETS SPÉCIAUX
À PRIX RÉDUITS**
PAR TRAIN

**FÊTE DU
ROI
LUNDI
9 JUIN**

**BILLET SIMPLE PLUS UN TIERS
POUR L'ALLER ET LE RETOUR**

**ALLER: A compter du midi, vendredi
le 6 juin, jusqu'à 2 h. p.m. lundi, le
9 juin.**

**RETOUR: Départ pas plus tard que
minuit, mardi le 10 juin.**

Heure normale de l'Est

Consultez les agents des billets pour
tarifs et autres renseignements.



**PACIFIQUE
CANADIEN**

**CANADIEN
NATIONAL**

Le scénario de "Contre-enquête"

Dans le film "Contre-enquête", avec les artistes Lucien Coeiel, Louis Salou, Pierre Louis et Janny Holt, le scénario est un peu compliqué et naïf, mais très original quand même.

C'est l'histoire de quatre gangsters repentis qui travaillent à la réhabilitation d'un condamné, en recherchant le véritable assassin d'un crime pour lequel il fut injustement puni.

En effet, la femme de cet homme, Mme Alain Marchal avait été empoisonnée. Il va sans dire que l'enquête poursuivie par ces anciens princes de la pègre ne s'effectue pas sans mal. Mais leurs efforts finiront par être couronnés de succès, et la véritable coupable "tante Brigitte", se verra démasquée, mais trop tard pour qu'on rende la vie au pauvre Alain Marchal, ainsi qu'à la victime, son épouse.

L'apache chantant au Quartier Latin

Qui veut vivre la vie de la ville Lumière se doit de passer une nuit au Quartier Latin où l'on peut entendre le populaire Georges Marchall, de Paris, et dont la réputation n'est plus à faire.

En effet, il faut voir Marchall, revêtu d'un pantalon noir avec chemise rouge et la casquette caractéristique de l'apache chantant pour savourer tout le charme de ses chansonnettes mimées avec un art bien personnel.

C'est le second séjour de Marchall en notre ville, et il convient de souligner ici que sa popularité est sans cesse grandissante et que toute l'élite montréalaise y compris les nombreux touristes visitant présentement notre ville, se donnent rendez-vous au populaire cabaret du genre vraiment français de la Métropole.

Signalons, en passant, le "Retour à Paris", la "Polka du Roi", et plus spécialement "Ma Pomme". En effet, dans l'interprétation de cette pièce musicale, Georges Marchall, revêtu en "hobbo" de première classe, raconte la vie de ce bon philosophe qui ne s'en fait pas et qui recueille tout ce qui peut se trouver de bon dans ce bas monde.

La vedette du Quartier Latin est entourée d'une pléiade d'artistes dont la réputation n'est plus à faire. Soulignons en passant le rôle rempli à merveille par les quatre danseuses du Quartier Latin sous la direction de Ryane qui rendirent avec un véritable brio le fameux "French Cancan".

CINEMA DE PARIS

A L'AFFICHE

UN CRI UNANIME D'ADMIRATION!



9^{ème} SEMAINE
MORGAN la SYMPHONIE
BLANCHAR PASTORALE

ST. DENIS

RENE DARY
MADELEINE ROBINSON
Le fugitif
AVENTURE AU PAYS DES TRAPPEURS

GILBERT GIL
FRANCINE BESSY
Où DEMANDE UN MENAGE

Histoire d'amour au Palace



Ann Sheridan et Kent Smith, les deux vedettes du film "Nora Prentiss", belle histoire d'amour présentée cette semaine au cinéma Palace. Les autres vedettes sont Bruce Bennett, John Ridgely, Robert Arthur et autres.

France-Film nous dit...

Une jeune comédienne de 21 ans Elyene Monceau vient d'être choisie Miss Cinéma 1947. Elle est folle de joie à l'idée de débiter bientôt au cinéma. Le titre du Jeune Premier 1947 revient à Jean-Claude Bonnardot, comédien-décorateur de 23 ans, qui fut parachutiste pendant la guerre. Il n'a fait jusqu'ici que la figuration au cinéma.

Saturnin Fabre entre deux films prépare une exposition de peinture. Plus qu'à l'écran encore, il laisse libre cours à son humour un peu cruel. Une de ses oeuvres — un effet de lune sur un cimetière de campagne, s'intitule, simplement: "Enfin seuls".

La mère de Corinne Calvet (l'une des vedettes de "Pétrus" aux côtés de Fernandel et de Simone Simon) est anglaise. Cette jeune artiste a son baccalauréat, une solide formation artistique acquise aux Arts décoratifs, puis aux Beaux-Arts, section sculpture.

Lilia Vetti est niçoise et a débuté dans "Le Chant de l'Exilé". Elle dansait au Casino de Vichy et c'est là que Tino Rossy l'a remarquée.

Avant de venir au cinéma, Gisèle Préville fut Miss France; Noëlla Norman et Viviane Romance furent élues Miss Paris.

Louise Carletti était acrobate de cirque, lorsque Jacques Feyder la distingua et l'engagea.

• Aime! aime le ciel, la nature, la sagesse, tout ce qu'il y a de bon autour de toi, et la vie sera riche. — Bremer.

HIS MAJESTY'S

Ce soir Mats Mer. et Sam. à 2.20
La Comédie Musicale de l'année
"OKLAHOMA"
Soirs: \$1.00 à \$4.04. Mer. et Sam. Mats: \$1.33 à \$3.98 taxes incl.

GAYETY

Tous les jours, 2.30, 5.30 p.m.
Samedi, 2.30, 7.30, 9.45 p.m.
Téléphone: MA. 3709
• CETTE SEMAINE •
Retour à la demande générale
Charles Trenet
Juno St-Clair • Richards • Thompson
Russ, Mack • Falgo • Dietrich et
Diano • Albertas • Dan Crystal
Rex Trout • Len Howard • Orchestre
Avec garantie tant matin

Horaires des Spectacles

HIS MAJESTY'S — "Oklahoma":
Mats., Sam. 2.20; Soir 2.30.
LOEW'S — "Song of Scheherazade":
10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
PALACE — "Nora Prentiss": 10.00,
12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
CAPITOL — "Pursued": 10.05, 12.25,
2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
PRINCESS — "Cross My Heart":
11.15, 1.35, 4.45, 7.25, 10.05 et "Fear
in the Night": 10.00, 12.45, 3.25, 6.05,
8.52.
ORPHEUM — "La Forteresse": 10.00,
12.22, 2.44, 5.06, 7.28, 9.50.
IMPERIAL — "My Brother Talks
to Horses": 12.31, 3.39, 6.47, 9.55 et
"Portrait of Maria": 11.04, 2.12, 5.20,
8.28.
SAINT-DENIS — "Le Fugitif": 12.00,
3.25, 6.28, 9.53; "On Demande Un
Ménage": 1.32, 4.57, 8.22.
CINEMA DE PARIS — "La Sym-
phonie pastorale": 11.28, 1.55, 4.22,
6.49, 9.16.

Ce qui se passe... aux studios Columbia

Adele Jergens a été engagée par Columbia pour tenir l'un des deux rôles féminins de "When a Girl is Beautiful", comédie romancée et musicale qui sera réalisée par Wallace MacDonald. Stephen Dunne jouera l'un des deux rôles masculins du film. Il a débuté aux studios de cette compagnie dans la production "The Son of Rusty".

C'est George Macready qui incarnera le rôle de composition du film "The Black Arrow", tiré d'une nouvelle de Robert Louis Stevenson. On verra sous peu ce comédien dans "Down to Earth", en compagnie de Rita Hayworth, qui vient de seconder Louis Hayward dans "The Return of Monte Cristo".

John Ireland et Tom Powers, viennent de signer des contrats pour jouer aux côtés de Franchot Tone, Janet Blair, et Janis Carter, dans le film "Double Take". Ireland, qui fut très louangé des critiques pour son interprétation d'un soldat dans "A Walk in the Sun", a récemment terminé son rôle du film "The Red River". Il avait incarné un rôle aussi dans "The Farmers Daughter".

Les vedettes qui ont obtenu des contrats pour le film "The Last Round-Up" sont Russ Vincent, John Halloran et Lee Bennett. Vincent a fait son début au cinéma dans "Vendetta".

Evelyn Ankers a obtenu un rôle d'importance dans la comédie musicale intitulée: "The Lone Wolf in London", dont Gerald Mohr détient le premier rôle masculin.

Le rôle du ministre que l'on verra dans "It Had to be You" est incarné par Charles Evans, interprète de "The One-Man-Show".

Jean Dessailly, le nouvel "élu"

Jean Dessailly est le nouvel "élu", la vedette qui monte.

Un journaliste lui a récemment rendu visite, et voici en résumé son interview du plus célèbre des jeunes premiers du cinéma français: Jean Dessailly vient d'entrer. Il sourit tout jeune et plein de charme. Il s'assoit sur la table et commence à raconter sa vie.

J'ai vingt-six ans, je suis né à Paris. J'ai été un très mauvais élève. Mon père était secrétaire de Raynaldo Hahn et j'ai vécu dans l'atmosphère de sa musique. Très tôt j'ai laissé mes études. Nous avions monté une petite troupe théâtrale avec Andrée Clément et Alain Cuny. Nous jouions n'importe où, dans les villages, les petites villes, un répertoire classique. Après la guerre, je me suis présenté au Conservatoire. Au bout d'un an, fou de joie, j'ai obtenu un premier prix de comédie. Puis j'entraî au théâtre Français. C'était vraiment pour moi une sorte de couronnement. Je ne pensais qu'à cela et me souciais fort peu du bout d'essai que je venais de tourner pour Daquin. Je fus pourtant choisi et dus demander un congé de cinéma.

Ma situation financière était alors catastrophique. Je le devais à Daquin. C'est d'ailleurs le parrain de ma fille Marton. Delannoy m'a aussi bien aidé dans "La Symphonie Pastorale" et Michèle Morgan était si gentille, si adorable et si simple. Mais après ce film, très découragé de ce que le cinéma m'oubliait, je me proposai de faire une carrière publicitaire et de gagner de l'argent.

J'ai cependant rencontré Gisèle Pascal et tournai avec elle "Amour, Délices et Orgues". Cela m'a amusé car c'est la première fois que je chante officiellement. Je n'ai d'ailleurs jamais appris la musique. Enfin j'ai eu la chance de connaître Jean-Louis Barrault. Nous sommes très unis. Et maintenant j'espère et j'ai confiance au cinéma.

LE TOUR DU GUET

L'entretien de la voie maritime du St-Laurent sur un parcours de 1,200 milles, le ravitaillement des phares, le repêchage des bouées parties à la dérive, telles sont les grandes lignes d'un documentaire de l'Office National du Film, intitulé: "Le Tour du Guet", dont on est actuellement à réaliser des versions portugaises et espagnoles.



Le SAMOUAR

présente

VANIA ORLIK

Danseur des Cosaques du Don

YASHA DAVIDOFF

Baryton continental

ALDO ET TERESA

Danseurs espagnols

SYDEL ROBBINS

Diseuse continentale

Présentation

par

CAROL

Pas de frais de couvert

CUISINE RUSSE ET FRANÇAISE

Réervations: MA. 8975

SAMOVAR

1424, rue Peel MA. 8975

Ecoutez le poste CKVL... samedi 7 h. 30 p.m.



"La Terre sera rouge", autre prix de Cannes

Dans le film danois "La terre sera rouge", dont l'action est basée sur la Résistance durant la guerre et grand prix international de Cannes, les principales vedettes sont Paul Reichardt et Lisbeth Movin.

Michel, arrêté par les Allemands, est supplicié par eux, en prison, mais ne parle pas plus que son compagnon Dreger. Aussi est-il condamné à mort. Avant que la sentence soit mise à exécution, les deux résistants ont le temps de punir le traître qui a vendu leur groupe aux Nazis. Au moment où Michel se prépare à mourir et donne une dernière pensée à sa fiancée Louise, le geolier organise sa fuite, par haine contre les "Hitléristes". Et Michel retrouve liberté et amour, tandis que son sauveur se suicide.

QUELLE PRODUCTION COOPERATION PRESENT
LA FORTERESSE
PAUL DUPUIS - MIELE GERMAIN - JACQUES AUGER
5^{ème} SEMAINE ORPHEUM

TERESA
WRIGHT-MITCHEM
ROBERT
PURSUED
Maintenant CAPITOL

MGM
"MY BROTHER TALKS TO HORSES"
"BUTCH" JENKINS - PETER LAWFORD - BEVERLY TYLER
"Portrait of Maria" with POLINA DEL RO
Maintenant IMPERIAL

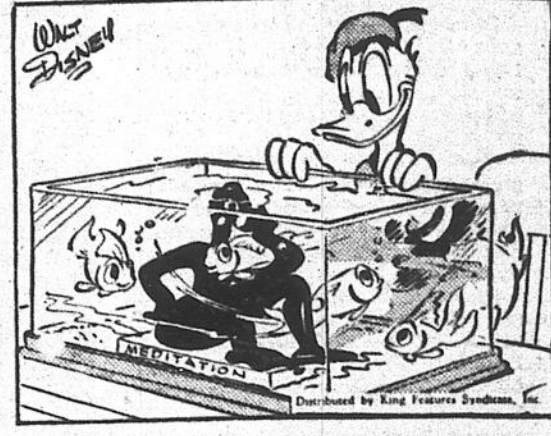
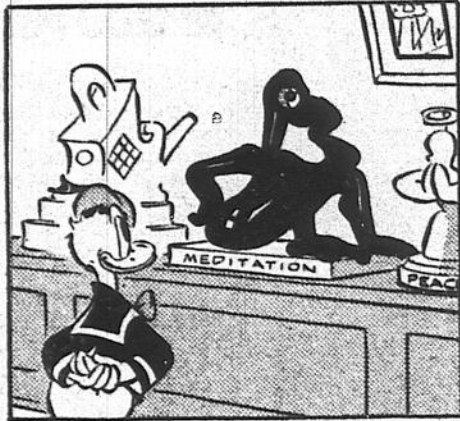
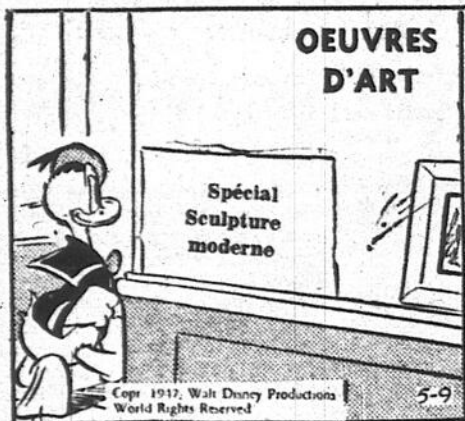
2^{ème} SEMAINE
Yvonne DeCARLO
Brian DONLEVY
Jean Pierre AUMONT
Song of Scheherazade in Technicolor
EVE ARDEN
CHARLES HULLMAN
LOEW'S

Ann Sheridan
NORA PRENTISS
KENT SMITH - BRUCE BENNETT
ROBERT ALDA - ROSEMARY DECAUP
Maintenant PALACE

Betty HUTTON
Sonny TUFTS
"Cross My Heart"
MICHAEL CHEKHOV
"FEAR IN THE NIGHT"
Maintenant PRINCESS

DONALD LE CANARD

Méditation en profondeur



Contrôle efficace des intentions d'un homme qui se reconnaît bigame

La Cour des Sessions a pourvu hier d'une façon efficace à la vie de deux enfants qui ne demandaient pas à naître mais dont le père s'était rendu coupable de bigamie. Celui-ci qui comparait récemment devant le juge C.-E. Guérin reconnaissait avoir convolé avec une autre femme alors que sa première épouse était bel et bien vivante — et ce qui est plus grave, l'homme était légitimement père de deux enfants.

— Certains, dit le juge Guérin, en rendant jugement hier sur toute l'affaire, sont plus punis quand on les oblige à pourvoir aux besoins de leur famille au lieu de les envoyer en prison.

\$15 par semaine

La Cour ordonna alors au prévenu de verser \$15 par semaine pour l'entretien des deux petits gars et ajourna, avec le consentement de la Couronne, le prononcé de la sentence au 3 juin 1948.

Ceci, explique le juge Guérin, ne signifie pas que l'accusé ne sera pas puni. Il ne peut se considérer comme définitivement libéré. Cette période d'essai permettra plutôt à la Cour d'apprécier à leur juste valeur les intentions du prévenu.

Mes René-T. Hébert et George Hill agissaient pour la Couronne.

PROCHAINE CONFERENCE

Leghorn, Italie. (B.U.P.) — Les quartiers généraux du théâtre de la Méditerranée ont annoncé que le général John-C.-H. Lee, commandant du théâtre méditerranéen, et le lieutenant général Clarence Huebner, commandant délégué en Allemagne, conféreront ici sous peu. Des groupes d'experts prendront part à la conférence.

PETITES ANNONCES

A LOUER

VOILES DE MARIEE A LOUER. S'adresser à 6832 et 6870, rue St-Hubert.

A VENDRE

BATISSE 2 logis, 5 appartements chacun. Bail au mois. Rue Fabre près Beaubien. S'adresser à 1891, Beaubien est.

AUTO A VENDRE

1942 PLYMOUTH. 5 nouveaux pneus en parfaite condition. Pas d'agents. 1891, Beaubien est.

M. Bruchési part pour la France

Québec, 2. (B.U.P.) — M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, partira bientôt pour la France, où il séjournera pendant quelques mois. M. Bruchési a été invité à donner une série de cours dans diverses institutions françaises. Il quittera le Canada dans quelques semaines. C'est à l'invitation du gouvernement de la France que M. Bruchési fait ce voyage.

Le maire Borne part pour Ottawa

Québec, 2. (B.U.P.) — Le maire Lucien Borne, de Québec, part pour Ottawa, ce soir, où il rencontrera, au nom de la Fédération des maires du Canada, avec le maire Lewis, d'Ottawa, le ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott, mercredi matin.

Les délégués demanderont pour toutes les municipalités où le gouvernement fédéral possède des édifices non taxables, des octrois qui pourraient compenser pour les services de protection et d'utilité publiques donnés gratuitement par les villes et municipalités.

M. le maire Borne profitera de son passage dans la capitale pour rencontrer l'hon. C.-D. Howe, ministre de la Reconstruction, et M. Mancor, de la Wartime Housing, pour les intéresser au projet de la cité de faire construire 200 maisons dans St-Albert-Le-Grand, sur les mêmes bases que le projet mis de l'avant pour la municipalité de Québec-Ouest, la semaine dernière. M. Borne visitera également l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, au sujet de l'assainissement de la rivière L'Ange, où s'élèveraient les 200 maisons dont Québec a un pressant besoin.

"Attente stoïque"



Dans les jungles du Venezuela, l'arc et la flèche inspirent encore autant la crainte en 1947 que dans les siècles reculés. On voit ici un travailleur de Machiques, Venezuela, qui étant tombé dans une embuscade dressée par les féroces Indiens Motilone, près de la frontière de Colombie, attend stoïquement des secours médicaux avec une flèche plantée dans sa poitrine.

Procès remis au 22 septembre

Le juge René Thérberge a différé, hier, au 22 septembre son jugement sur une motion qui avait été soumise par la Couronne dans cette "affaire des bombes", où six individus sont en instance de procès pour le dynamitage de propriétés de National Breweries, au cours d'une grève, au printemps de 1946.

Les prévenus sont: Arthur Plouffe, Benoît Vincent, Fleurent Landry, Etienne Bienvenue, Maurice Tourazas et Germain Daoust.

Il y avait une bataille de grand style sur la preuve de voir-dire faite par la Couronne, à ce procès.

BUT DE LA CONFERENCE

Francfort, Allemagne. (B.U.P.) — Un porte-parole militaire a déclaré que le but de la conférence qui doit avoir lieu prochainement à Leghorn, en Italie, serait de rédiger sous forme définitive les plans en vue de l'abandon de l'occupation en Italie qui se fera d'ici 120 jours.

PEU DE DOMMAGES AUX PONTS CAUSÉS PAR LES INONDATIONS

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier avant-midi, en ses bureaux du Palais de Justice, à Montréal, l'honorable Léon Lorrain, ministre provincial des Travaux publics, a laissé entendre que les pluies abondantes avaient causé de lourds dommages aux divers ponts de la province. "Outre les

dommages qu'elle a pu causer au système routier," a dit M. Lorrain, "la pluie a de plus détruit sept ponts dans la province. Il ne s'agit pas toutefois de ponts bien importants; ce sont que des ponts de bois et le coût des dommages s'élève à \$20,000. Les ponts les plus importants de la province n'ont pas été endommagés, cependant.

"Quant au pont de Bellefeuille," a dit le ministre, "qui doit être remplacé par un pont des plus modernes, et dont les travaux préliminaires sont déjà commencés, il est encore solide, mais ce qui nous inquiète, c'est que le niveau de l'eau à l'heure actuelle touche au tablier."

Le ministre ajouta que les inondations font des leurs un peu partout; sur la route No 8, par exemple, celle de Gatineau, il y a plusieurs endroits où on compte trois pieds d'eau et ces inondations retardent les travaux de sondage et de forage, travaux préliminaires à la construction de nouveaux ponts.

Interrogé sur plusieurs autres sujets concernant les travaux publics, le ministre n'a rien voulu dire.

Un propriétaire accusé de meurtre

Hamilton, Ont., 2. (B.U.P.) — Le propriétaire de maison, Joseph Bella, de Hamilton, Ontario, qui a lancé une bombe "Molotov" dans l'appartement d'une de ses locataires, madame Pearl Dobbin, une négresse de 48 ans, a comparu en Cour, ce matin, sous une accusation de meurtre.

Madame Dobbin est morte, samedi, des blessures qui lui avaient été infligées au cours de cette explosion.

Tout d'abord, Bella avait été accusé d'avoir mis le feu à sa propriété, mais lorsque sa locataire est morte, à la suite de cette manière originale d'envoyer ses locataires, l'acte d'accusation a été changé en celui de meurtre.

Une enquête sera tenue dans le cas des Kettlewell

Toronto, Ont., 2. (B.U.P.) — Une enquête sera probablement tenue dans le cas de Mme Christina Kettlewell, de Mimico, Ontario, qui a été trouvée morte, noyée, près du cottage en ruines où elle et son mari, Jack Kettlewell, passaient leur lune de miel.

On dit que l'enquête de la police est complétée et que les rapports des limiers sont maintenant étudiés par l'avocat de la Couronne à Bracebridge, Ontario.

Lorsque les rapports auront été étudiés l'enquête sera tenue. La police provinciale, toutefois, déclina de dire quoi que ce soit, sur l'affaire.

Travaux activés sur nos routes

Québec, 2. (B.U.P.) — Le ministre de la Voirie annonce que les réparations sur les routes se poursuivent activement dans toutes les régions de la province. A plusieurs endroits, ces travaux ont dû être retardés à cause de la mauvaise température et du retard du dégel qui occasionne encore des ravages dans certaines parties de la province.

Les inondations des derniers jours ont causé des dommages considérables et plusieurs sections devront être complètement refaites particulièrement dans la région du St-Maurice. La route No 19, de Grand-Mère à La Tuque, est encore inondée et on ne prévoit pas pouvoir circuler sur cette route d'ici au 15 juin.

Il en est de la vie comme de l'occasion; l'une et l'autre, une fois perdues, ne peuvent se retrouver. — Calderon.

BLONDINETTE

Mal d'amour



Couple traduit en Cour en marge d'une affaire de narcotiques

Un dentiste et son épouse ont été traduits, hier, devant le juge Conrad Pelletier, à la suite d'une longue enquête menée par la Gendarmerie royale dans une affaire de narcotiques. Il s'agit d'un nommé Pierre Majeau, 45 ans, et son épouse, Hélène Majeau, — cette dernière pas autrement identifiée dans la plainte — qui auraient utilisé de fausses prescriptions pour se procurer des narcotiques dans des pharmacies de Montréal. Le mari aurait été pincé sur le fait, alors qu'un agent de la gendarmerie déguisé en commis s'apprêtait à le "servir".

Mandat de 2 jours

Amené en Cour, sur l'heure du midi, Majeau protesta de son innocence et demanda sa libération provisoire. Me Rosario Genest, c.r., procureur spécial de la Gendarmerie, demanda toutefois que le prévenu soit confié à la police fédérale pour fins d'identification. Le

mandat de dépôt fut toutefois limité à deux jours.

Quant à la femme, elle a comparu, au cours de l'après-midi, sous une accusation de faux et de possession de sulfate de morphine. La Cour ayant fixé le procès au 10 juin, Me Genest soumit au tribunal que cette accusée avait surtout besoin de protection. Deux cautionnements de \$950 furent alors exigés pour sa libération provisoire.

A la gendarmerie, on a rapporté que Majeau serait mêlé à d'autres transactions illégales de même caractère.

LES DÉCISIONS GRAVES

Bâtir??

Acheter??



Louer??

Quel que soit le logis choisi, vous rencontrerez — inévitablement — un tas de grincheux qui vous diront: "Quel impair tu as commis, mon pauvre vieux!" Bien entendu, tous les fâcheux du monde ne vous empêcheront pas de prendre le parti que vous croirez le plus judicieux. Bien que l'horizon immobilier soit orageux, rien ne peut retenir un jeune homme soucieux d'offrir à sa famille un foyer attrayant.

Mais souffrez un petit conseil. Avant de vous plonger dans les bleus d'architectes, les titres de propriété ou les petites annonces, pourquoi ne pas dresser un plan d'une autre sorte: celui de votre avenir... Le représentant de la North American Life vous y aidera en vous expliquant divers systèmes d'assurance, tous fort simples et possibles à bon compte (il y en a qui ne coûtent que \$5 par mois), qui, peu à peu, édifieront votre indépendance pécuniaire — même pendant que vous trottez à la recherche d'une habitation.

Il est plus facile de décider sagement si l'on a eu la prudence de sauvegarder l'avenir. Le représentant de la North American Life est à vos ordres; vous n'avez qu'à lui téléphoner. Il est sincèrement désireux de vous être utile et la compagnie dont il est l'interprète est une mutuelle qui, depuis 66 ans, a particulièrement à cœur d'aider les jeunes ménages à réaliser leur rêve d'un foyer.



NORTH AMERICAN LIFE

UNE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
TOUS LES BÉNÉFICES VONT À NOS ASSURÉS

3 SUCCURSALES À MONTRÉAL :

614 Ouest, rue ST-JACQUES 321 UNIVERSITY TOWER 321 UNIVERSITY TOWER
2, D'ARLÉTTES, BOULEVARD 2, D'ARLÉTTES, BOULEVARD 2, D'ARLÉTTES, BOULEVARD



LES TOURISTES VONT AFFLUER!

LA MAISON des Duval ressemble à une ruche. Les Duval se préparent pour la saison du tourisme, qui s'annonce très active. Cette année, ils ont bâti trois nouvelles cabines, installé l'électricité, aménagé une cuisine moderne, et ils espèrent gagner plus d'argent que jamais.

S'ils ont pu faire toutes ces améliorations, c'est que, l'automne dernier, M. Duval a été voir le gérant de sa banque, dans la petite ville voisine. Celui-ci connaissait déjà l'entreprise, modeste mais prospère, des Duval; aussi un emprunt fut-il promptement négocié.

Aujourd'hui, les Duval peuvent accueillir un plus grand nombre de touristes, ce qui augmentera sensiblement leurs revenus. Le pays profitera d'ailleurs de l'apport accru des touristes.

C'EST LÀ UN EXEMPLE
du rôle que jouent les 3,200 succursales
de banque du pays dans la vie et le
travail de chaque jour des Canadiens.



COMMANDITÉ PAR VOTRE BANQUE

BONNET D'ÉTÉ



Le soir il fait chic d'habiller une robe de sheer ou de soie noire avec un grand chapeau qui coiffe joliment. Mais à la ville, un bonnet qui emboîte bien la tête est indiqué et ce printemps on les porte garnis à profusion de fleurs ou de rubans. Le chapeau de paille shantung jaune que nous illustrons est garni d'un grand ruban taffetas marine jaune et blanc qui forme un large noeud sur la nuque.

Le Foyer, la Femme et la Vie

La beauté vient en dormant

Depuis la plus haute antiquité, les femmes ont cultivé leur beauté au moyen de tous les artifices mis à leur portée. Et s'il leur est arrivé de se détourner des pratiques naturelles, qui leur paraissent trop simples, il leur fallut y revenir bientôt, au risque de voir fraîcheur et santé se faner plus vite que de raison.

Pour être belle, c'est-à-dire rayonnante de charme et d'entraînement, toute femme a besoin de s'assurer un sommeil calme et régulier. A cette condition seulement, la beauté peut devenir contagieuse.

Plus vous aurez été active durant la journée, plus le sommeil vous sera nécessaire, même s'il semble vous fuir.

Couchez-vous le plus à bonne heure possible, c'est-à-dire avant de vous être trop surmenée, dans une chambre fraîche et un lit propre. Un oreiller suffit et vous assurera en même temps une jolie ligne de la nuque. Ne vous couchez pas les pieds gelés, vous ne parviendrez pas à vous endormir. Et si vous avez l'habitude de lire au lit, ménagez-vous une lumière directe, pour ne pas abîmer votre vue.

Il y a plusieurs moyens de provoquer le sommeil. Le plus important est sûrement l'habitude d'écarter à ce moment tous les soucis du jour. Ce n'est pas l'instant d'y apporter une solution que vous trouverez plus facilement au réveil et sans presque y penser, parce que votre esprit sera frais et dispos.

Certaines gens recommandent

UNE IDÉE SAINTE TOUS LES JOURS

A quoi bon dépenser de l'argent et perdre du temps, si vous allez consulter le médecin avec l'intention de ne pas lui dire tout ce que vous savez fort bien que vous ne suivez pas le régime qu'il vous prescrira. Pourquoi ne restez-vous pas chez vous? Vous allez tromper le médecin. Vous allez continuer de vous enliser dans la négligence. C'est vous qui paierez pour tout cela! Et vous serez aussi malade qu'au paravant!

Dr. Adrien PLOUFFE

les massages, surtout dans les cas d'insomnie "permanente". D'autres préconisent la culture physique, pour activer la circulation et provoquer un rafraîchissement bienfaisant.

Des spécialistes vous disent de fermer les yeux, d'appuyer le bout des doigts sur les paupières, légèrement, d'ouvrir les yeux, de loucher, se reposer un instant et recommencer. Ala façon des bébés, il est aussi conseillé de remuer un peu et d'essayer de bailler, puis de soupirer longuement.

Enfin, on peut toujours avoir recours au verre de lait chaud et sucré au miel si possible, ou à une pomme croquée avant de se coucher.

Y croyez-vous?

Dans les bras de Morphée

Lorsqu'on est sur le point de glisser dans l'inconscience, après une journée bien remplie, faut-il demeurer sur le côté droit, comme le prescrivent encore tant de gens restés superstitieux, malgré eux?

Cette recommandation des anciens venait surtout du fait que les anatomistes plaçaient le coeur humain à gauche, dans la cage thoracique. Maintenant qu'on l'a remis à sa place, c'est-à-dire au centre, on ne craint plus de maltraiter ce précieux moteur de l'organisme humain.

L'unique raison qui pourrait légitimer cette détermination serait la crainte de chasser le sommeil bienfaisant et essentiel, parce qu'on a déjà contracté l'habitude de reposer du côté droit. Mais le meilleur moyen de ne pas redouter l'insomnie est de n'y plus penser.

Autrement il pourrait nous arriver des ennuis du genre du sympathique père, dépeint avec tant d'esprit par Pierre l'Ermite, dans son roman "Le journal d'un potache". Tracassé par une phrase d'une élève malin, qui s'était enquis pendant le jour si le bon père déposait sa vénérable barbe sur le drap ou sous les couvertures pour dormir, ce fut un vieillard imberbe que les potaches retrouvèrent le lendemain. Et le "mutilé" était d'ailleurs le premier à n'en pas revenir de son irréparable énervement.

La légende des fleurs

LE PHLOX: Flamme

Le phlox, qui fait l'ornement des parterres, tant en Amérique qu'en Europe, pousse partout et ne craint ni le froid ni la chaleur. Rien n'empêche le jardinier de diviser ses racines, et les transplanter à volonté. Les fleurs du phlox, qui poussent en panicule, n'en seront pas pour cela moins éclatantes de fraîcheur ni moins nombreuses.

On en connaît de rouges, qui signifient: "Je brûle pour vous" et d'autres de teinte mouchetée, dont le langage exprime cette pensée: "Brûlez mes lettres".

Quant aux phlox blancs, ils disent simplement: "Je me plais où vous êtes".

La Cuisinière

Le Menu du Jour

DEJEUNER

Jus d'ananas

Céréales

Rôties

Rhubarbe

Café

Lait

DINER

Soupe aux choux

* Foie d'agneau du gourmet

Patates à la lyonnaise

Carottes au beurre

* Macarons au pain

Café

Thé

SOUPER

Saucisses

Epinards

Choucroute

Crème caramél

Thé

Cacao

* Foie d'agneau du gourmet

Coupez un ou deux foies d'agneau en tranches très minces. Salez et poivrez des deux côtés. Préparez ensuite des oeufs bouillis, de fines herbes et des épiluchures de truffes, si vous pouvez vous en procurer; et hachez le tout très fin. Retirez les oeufs du feu pendant qu'ils sont très peu pris. Recouvrez chaque tranche de foie d'une mince couche d'oeufs et chaque couche d'oeufs d'une autre tranche de foie et appuyez sur les bords pour faire coller tout autour. Faites fondre du beurre dans une poêle et faites revenir de chaque côté. Servez sur un plat entouré de la sauce, déglacée avec un verre de porto.

* Macarons au pain

1/2 tasse de croûtes de pain sec tamisé
1/2 c. à thé de sel
1/2 tasse de miel
1 c. à thé d'extrait d'amandes
1 oeuf

Mélez le tout en une pâte bien homogène et formez des boules en allouant une cuillerée à table pour chaque macaron. Cuire à four modéré, 350 d. F., durant 15 minutes.

CONSEILS pratiques

Pour ne plus avoir constamment les mains moites, il suffit de les frotter deux fois par semaine avec du gros sel. Le résultat est excellent.

Une pincée de levure (yeast) ajoutée à la pâte à crêpes ou à beignets les rend plus légers.

Un petit croûton de pain dans la poêle contenant la friture, empêchera le contenant de jaillir au dehors, et de vous brûler en vous éclaboussant.

HABITUDE FUNESTE

Non seulement l'habitude de se ronger les ongles est désagréable pour les gens de son entourage, mais elle est dangereuse pour la santé, vous disent les hygiénistes, car on peut facilement contracter ainsi une maladie contagieuse.

Entre nous, Madame

par Jeannette

Faites des heureux avec quatre sous

Qu'y a-t-il de plus charmant, de plus gentil, de plus touchant, qu'une lettre aimablement rédigée qui arrive au moment où vous êtes heureuse d'un événement? Je sais bien qu'ici à la ville, on remplace souvent la lettre par un coup de téléphone plus rapide, plus facile à donner. Soyez sûre qu'une missive même très courte touchera davantage.

En cas de deuil, je vous donnerai le même conseil: écrivez Un mot ému parti du coeur sera souvent une petite consolation à une grande douleur, une preuve d'affection qui touchera vos amis plus que de longs discours.

Le coeur de toute personne qui a eu le chagrin de perdre ses parents, trouvera là un écho touchant à sa peine.

CHAQUE LETTRE EXIGE UNE REPONSE

Et lorsque vous avez reçu des lettres de condoléances, prenez la peine d'y répondre, fût-ce par un simple mot. C'est là une stricte règle de politesse, que n'oublie jamais les gens de bonne éducation, même s'ils doivent avoir ainsi le mal de rédiger plusieurs centaines d'adresses et de cartes.

Quant aux gens négligents — disons franchement mal élevés! — soyez sûre qu'il ne répondront pas, même s'ils n'ont reçu que peu de lettres; c'est encore trop pour leur paresse!

Dans un autre ordre d'idée, prenez donc aussi toujours soin de rédiger vos invitations par écrit, plutôt que de les faire téléphoniquement. Et répondez de même; cela vous évitera souvent des erreurs ou des incertitudes. Une carte d'invitation doit porter, pour un repas, un goûter ou une soirée, les précisions nécessaires d'heure et de tenue qui peuvent être omises par téléphone, et qui sont aujourd'hui, où les heures des réceptions s'échelonnent, indispensables.

PRENEZ L'HABITUDE D'ECRIRE

Donc, chères amies, je vous conseille vivement de ne pas laisser sécher votre encre dans l'encrier; prenez l'habitude d'écrire facilement, non pas si vous le voulez, de longues épiques, mais des petits billets rapides, où vous mettez un peu de vous-même.

Ayez du beau papier simple, de couleur claire, sur lequel votre plume courra facilement.

L'encre violette, l'encre bleue, vous conviendront à merveille; pour le papier, l'écrû, le mauve, le bleu ou le blanc, seront les teintes les plus classiques et les plus élégantes; le rose sera original, des jeunes filles ou de très jeunes filles peuvent se le permettre de temps en temps. Fuyez les teintes épinard, marron ou pourpre, qui sont ridicules.

Un adresse en haut du papier, une bordure très mince de couleur, un joli monogramme, orneront fort bien votre papier.

Mondanités

Déplacements

— Mme L.-H. Gariépy est partie, hier soir, pour New-York et Atlantic City. Le Dr Gariépy, Mlles Andrée et Micheline Gariépy quitteront Montréal, jeudi matin, pour aller rejoindre Mme Gariépy.

— Mlle Monique Michaud, d'Ottawa, a passé la fin de semaine en ville, l'invitée de Mlle Claire Bailargeon.

— Mme Henri Péloiseau est de retour de Waterloo où elle a passé une semaine, l'invitée de M. et de Mme Charles Robidoux.

— Le Dr J.-A. Dionne est de retour d'un voyage en Haiti.

— Mme Roger Chaput, d'Ottawa, est de passage à Montréal.

Prochains mariages

On annonce pour le samedi 21 juin, le mariage de Mlle Louise Lebeau, fille de M. et de Mme Paul

Lebeau, d'Ahuntsic, avec M. Jean McEwen, fils de M. et de Mme William McEwen, de la Côte des Neiges. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, par M. l'abbé Clément Locas, à neuf heures, en l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic.

— En l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, le samedi 14 juin, à dix heures, le R. P. Jacques-Robert Tremblay, s.j., bénira le mariage de Mlle Marie-Marthe Faulkner, fille de M. et de Mme Albert Faulkner, d'Ahuntsic avec M. Yvon Bélanger, fils de M. et de Mme Adjutor Bélanger. MM. Pierre et André Faulkner, frères de la mariée, planifieront les invités. Une réception au salon espagnol de l'hôtel Queen's suivra la cérémonie.

CHARBON SANS BITUME

C'est bien à tort que le charbon appelé bitumineux a été désigné sous ce nom, par les premiers mineurs qui l'ont connu, parce que l'on sait aujourd'hui que ce charbon ne contient pas de bitume.

PRONOSTIC Savoureux

Les légumes nouveaux et le vieux vinaigre font des salades riches



Oeufs et Betteraves Marinés

Mélanges 1/2 tasse de Vinaigre Blanc Distillé Heinz, 1/4 tasse de jus de betteraves, 1/4 tasse d'eau, 1 cuillerée à soupe d'épices mélangées entières et 2 cuillerées à soupe de sucre. Faites bouillir 2 minutes. Passez et laissez tiédir. Versez sur 6 tasses de betteraves cuites ou de conserve, entières ou coupées, et 6 oeufs à la coque. Remuez de temps en temps. Laissez tremper jusqu'à ce que les oeufs soient colorés. 6 à 8 portions.

© Pour réussir une salade, choisissez le meilleur vinaigre que vous puissiez acheter, comme vous choisissez les meilleurs fruits et légumes. C'est le moyen de conserver et de relever le saveur.

V-7F

Vinaigres HEINZ



HOROSCOPE DU JOUR

Mardi, 3 juin 1947

(Tous droits réservés)

Ne suivons pas en aveugles les directives qui nous sont données. Réfléchissons avant d'agir et, surtout, ne nous laissons pas bernier par des individus qui prétendent vouloir défendre nos intérêts mais, en réalité, ne servent que les leurs.

Volci pour chacun — selon son anniversaire de naissance — l'horoscope détaillé de la journée : Né entre le 22 décembre et le 19 janvier : La mauvaise humeur s'empare facilement de vous, aujourd'hui, et vous êtes un sujet de mécontentement pour plusieurs si vous ne savez pas vous contenir.

Entre le 20 janvier et le 18 février : Si vous commettez des erreurs, ne vous imaginez pas qu'elles sont irréparables et qu'une gaffe peut compromettre toute une vie. Tout s'oublie, ayez en l'assurance. Entre le 19 février et le 20 mars : Montrez-vous plus loyaux à l'égard de ceux qui ont mis en vous leur confiance. Ce soir, ne vous livrez pas au colportage des rumeurs et des "on dit".

Entre le 21 mars et le 19 avril : Il est bon de savoir faire preuve d'indépendance, mais cette dernière ne doit pas aller jusqu'à l'intransigeance et jusqu'au mépris de l'opinion d'autrui.

Entre le 20 avril et le 20 mai : Plusieurs dilemmes se posent aujourd'hui. Pour le règlement des questions très difficiles, n'hésitez pas à consulter des gens d'expérience.

Entre le 21 mai et le 21 juin : Vous devriez modifier votre régime de vie. Peut-être n'accordez-vous pas suffisamment de temps à des exercices salutaires pour la santé.

Entre le 22 juin et le 22 juillet : Sans le vouloir, peut-être, vous

Maquillage minute



Garnissez votre costume d'été de vert, portez du rouge avec le blanc, et n'oubliez pas que les manteaux rouges sont plus populaires que jamais et ont même supplanté le classique manteau noir.

Saviez-vous que...

LA SYMPATHIE

La sympathie est d'ordre purement naturel, dit-on tous les jours. On aime ou l'on n'aime pas, à première vue.

Mais ce que l'on peut modifier, avec de l'attention, c'est sa propre personnalité, et tout au moins son apparence.

Un Américain, qui vient de faire paraître un livre sur les douze commandements de la réussite, il s'agit de Dale Carnegie, a établi six règles de la sympathie, c'est-à-dire les premiers moyens de se gagner l'opinion des personnes que l'on côtoie dans la vie. Ces six conditions se résument à peu près ainsi :

- 1—S'intéresser foncièrement aux autres.
- 2—Savoir sourire.
- 3—Savoir écouter.
- 4—Nommer fréquemment le nom de son interlocuteur, ce qui serait paraître le plus sûr moyen de l'intéresser à nos projets.
- 5—Entretenir des sujets de conversation qui plaisent à cet interlocuteur.
- 6—Souligner toute l'importance de son interlocuteur.

L'étiquette moderne

Je désirerais savoir quelles initiales doit porter le linge de maison et si l'on peut faire un cadeau à un presque fiancé sans nuire aux convenances?

Jeannot.

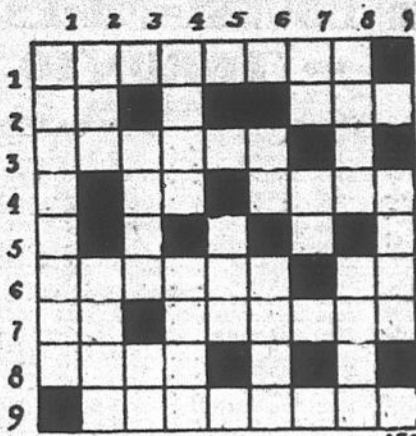
Le linge de maison se marque aux initiales des deux époux : l'initiale du mari en premier si les chiffres sont séparés ou dominante dans les chiffres entrelacés. Il est préférable d'attendre que le presque fiancé le devienne tout à fait et qu'il vous ait offert lui-même les cadeaux d'usage pour lui en faire à votre tour.

Adressez vos questions à "JEANNETTE", Montréal-Matin.

DOCUMENTAIRE SUR LE CANCER

Si la tuberculose est une des maladies qui provoquent le plus de décès au Canada, le cancer est un mal aussi terrible, mais moins connu! Beaucoup de gens en ignorent la nature, les causes, et surtout les moyens de le combattre efficacement. Dans un prochain documentaire de l'Office National du Film, on compte étudier cette question si importante.

LES MOTS CROISÉS



La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

HORIZONTALEMENT

- 1—Ce qui réjouit, ce qui délasse (pl.)
- 2—Petit ruisseau. — Atome actif.
- 3—Grande famille animale.
- 4—Carte à jouer. — Malpropre.
- 5—...
- 6—Recueil de bêtises. — Note de la gamme.
- 7—Conditionnel. — Couverte de tuiles.
- 8—Tente en justice.
- 9—Roi d'Italie déposé récemment.

VERTICALEMENT

- 1—Engagement moral.
- 2—De la troisième personne. — Rivière de France.
- 3—Connait. — Note sur le bulletin de l'élevé.
- 4—Colères. — En outre.
- 5—Petite quantité.
- 6—Coutumes. — Néant.
- 7—Du verbe rire. — Symbole de l'or.
- 8—Qui a trop bu. — Qui a un enfant.
- 9—L'un des grands lacs.

Solution de notre édition précédente



Bébé a-t-il des convulsions

Si votre bébé a des contractions violentes, cherchez d'abord quelle en est la cause. N'oubliez pas qu'un enfant nerveux est une proie toute indiquée pour cette indisposition qui inquiète tant de jeunes mères.

Peut-être votre bébé est-il mal alimenté ou sa diète est-elle trop riche? La cause en est peut-être aussi à une dent qui veut percer, à des amygdales enflées. Observez ses selles pour vérifier s'il n'a pas de vers. Si l'enfant porte souvent sa main aux oreilles, la douleur vive qu'il ressent peut à elle seule provoquer ses convulsions.

Dans les moments de crise, faites le calme autour de lui, évitez l'éclat violent des lumières fortes.

Lavez-le doucement à l'eau froide. S'il étouffe, mettez-lui une compresse mouillée chaude au devant du cou. Et s'il y a température, ne manquez pas d'appeler le médecin.

Une seule paire d'yeux pour la vie

Le mécanisme des yeux ressemble à celui des appareils photographiques. Mais il existe une différence essentielle, à savoir qu'un appareil endommagé peut se réparer ou se remplacer, alors que nous n'avons qu'une seule paire d'yeux pour la vie.

Le soin des yeux est donc essentiel. Les médecins conseillent d'éviter la tension de la vue. Ne regardez par directement des objets brillants, comme le soleil, pendant des périodes prolongées. Et voyez un spécialiste dès les premiers symptômes de troubles visuels.

Feuilleton de "Montréal-Matin"

Le Roman de l'Ouvrière

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

par CHARLES de VITIS

No 100 — "Alors donnez-moi un petit bout de princesse."

"Je lui ai versé aussi une goutte de Saint-Emilion, et j'ai bien recommandé à Mlle Germaine de lui en faire boire de temps en temps."

Le docteur prolongea sa visite, parlant de tout, du rhumatisme de la marquise, de la rentrée des Chambres, du changement probable du ministère, sans remarquer l'air absorbé de Mme de Sommerwillers qui, tout en prenant à la conversation la part qu'elle y devait prendre, ne pouvait s'empêcher de songer à Germaine et au mystérieux envol dont le docteur lui avait parlé.

"Qui donc se disait-elle, peut s'intéresser ainsi à Mlle Devenne? Elle m'a bien affirmé que toutes ses anciennes connaissances avaient perdu sa trace, et d'ailleurs, pourquoi ses amis, ceux de sa famille, si c'étaient eux, n'agitaient-ils pas plus ouvertement?"

ce bienfaiteur inconnu n'a sans doute d'autre but que de récréer les derniers jours de la pauvre, de venir en aide à Germaine... Il faut le bénir sans le connaître.

III

PAUVRE NELLY!

De même que l'auteur anonyme de ces envois de fleurs, de fruits, de comestibles variés, qui se renouvelaient souvent, chacun, dans la pauvre maison où s'éteignait lentement Thérèse, cherchait à charmer et à adoucir les jours de souffrance qui lui restaient encore à passer ici-bas.

Jamais mère tendre et dévouée n'eût pu l'entourer de soins plus délicats, plus incessants que ceux qu'elle recevait de sa mère adoptive; Mme Dumont venait lui tenir compagnie toutes les fois que Germaine était obligée de sortir; Pauline Grandjean lui avait fait un petit manchon de lapin blanc, ou elle réchauffait ses mains glacées; Nelly, qui recommençait à

travailler pour le confiseur, partageait entre elle et sa mère les bonbons qu'elle recevait; Jeanne Rivière venait chaque soir, après l'ouvrage, lui faire une petite visite. Mlle Aubert, trop occupée de ses plaisirs pour pouvoir consacrer une heure à une malade, ne manquait jamais cependant de lui envoyer tous les soirs Fanny, qui se retrouvait là avec les trois Barassou, fidèles à s'y réunir après le repas du soir, au sortir de l'atelier.

Mais, de toutes ces marques d'intérêt, aucune n'était plus précieuse à Thérèse que les visites de l'abbé Martinot, respectueusement accueilli aujourd'hui dans cette maison, où naguère il eût craint de s'aventurer.

Il venait chez soeur Rosalie, il consolait Thérèse; n'en était-ce point assez pour que le petit tailleur le saluât jusqu'à terre, et que le père Barassou lui-même lui éclairât l'escalier, un soir où le gaz avait eu la fantaisie de geler dans les tuyaux?

La raison pour laquelle Thérèse préférait à toute autre la visite de l'abbé, c'est qu'il était le seul avec qui elle pût librement parler de sa fin prochaine.

Elle dissimulait avec Germaine, dont elle aurait craint de détruire les illusions; elle dissimulait avec tous ces excellents coeurs, qui lui apportaient des paroles d'espoir; elle feignait de croire à leurs assurances d'une prompte guérison;

mais, avec M. Martinot, à quoi bon tant de détours?

Comme la plupart de ses confrères, l'excellent prêtre ne se trompait guère sur la nature de l'issue d'une maladie. Certains signes caractéristiques dont il avait l'expérience lui tenaient lieu de science acquise, et, dès qu'il eut vu, en examinant la main de Thérèse, la dernière phalange de chaque doigt renflée à son extrémité, l'ongle soulevé à la racine, le plat transversalement et se recourbant fortement d'ayant en arrière, sa conviction fut faite.

Quelques mois à peine séparaient l'enfant du dernier terme. En la voyant si forte d'âme, si résolue à mourir, si consciente de son état, l'abbé ne chercha point à l'abuser par ces paroles menteuses dont on berce les dernières semaines des mourants.

Elle lui disait: "Si je ne pensais au chagrin que va ressentir ma chère, ma bonne demoiselle, oh! que je voudrais ne pas tarder à mourir! Je souffre tant! monsieur l'abbé, ajoutait-elle, en posant la main sur sa poitrine et en essayant ses lèvres avec un mouchoir ensanglanté par l'hémoptysie.

"—Courage, mon enfant," répondait l'abbé attendri.

Dans un de ces entretiens où Germaine n'assistait que rarement, car elle voulait laisser à Thérèse toute liberté de parler avec M. Martinot, l'enfant lui dit un jour:

"J'ai une demande à vous adresser, monsieur l'abbé.

"—Laquelle, ma chère petite? —J'ai eu autrefois la sottise de témoigner à Mlle Germaine le désir d'être enterrée avec mes habits de première communion; je m'imaginai être mieux reçue au ciel, si j'entraiss ainsi vêtue. Mais j'ai bien réfléchi depuis et j'ai vu que c'était une folie. Il serait préférable, n'est-ce pas? de les donner à Fanny qui va faire sa première communion cette année, et dont on ne s'occupera guère; pauvre petite!

"—Sans doute, mon enfant, vous avez raison.

"—Vous le direz à ma bonne demoiselle plus tard, si elle voulait faire ce que je lui ai demandé autrefois. Je n'ose pas lui parler de ma mort. Cela lui ferait trop de peine de penser que je n'ai nul espoir de guérir; c'est pourquoi je ne lui en dis rien; mais elle vous croira si vous lui assurez que j'ai renoncé à cette idée et que je veux que ce soit Fanny qui ait ma robe.

"—Je le lui dirai, mon enfant; tranquillisez-vous et reposez-vous; il me semble que vous avez beaucoup parlé pour une malade.

"—Oui, monsieur l'abbé; je vais me reposer et réfléchir à ce que je dirai demain.

"—Demain? demanda l'abbé. —Oui, c'est demain dimanche; j'ai fait prier le père Barassou de venir me voir."

DANS LA FINANCE

De faibles variations en place locale; un marché hésitant à Wall Street

Le marché local a affiché de l'irrégularité hier et la plupart des variations ont été d'ordre fractionnaire. Les échanges ont porté sur environ 40,200 valeurs industrielles et 163,300 actions minières.

Les pétroles se sont distingués. McColl-Frontenac a haussé de près d'un point; Home Oil a avancé de 20 cents à 3.90. Anglo-Canadian Oil de 10 cents à \$1.50 et Homestead de 2 cents à 0.41. Royalite a gagné 1/8 à 18 1/2.

Les métaux non ferreux ont été mixtes; Aluminium a baissé de 3 points à 196 et Smelters de 1/4 à 82; Nickel et Hudson Bay ont clôturé sans changement.

A WALL STREET

New-York, 2 — Le marché a de nouveau été hésitant et morne; la plupart des valeurs de premier plan avaient tendance à se replier.

Les transports aériens ont baissé à cause des désastres qui se sont produits en fin de semaine.

Le téléscripteur a fréquemment été immobile; les reculs extrêmes allant jusqu'à plus de 2 points ont été réduits à la fin de la séance. Le virement a compté environ 600,000 actions.

Transactions possibles sur une base convenue

Ottawa, 2 — La commission de contrôle du change étranger annonce aujourd'hui que les exportateurs et les importateurs canadiens peuvent, maintenant, effectuer des transactions sur une base de sterling ou de dollars des Etats-Unis avec le Brésil. Ceci représente une autre mesure afin de mettre à exécution l'accord du Royaume-Uni à l'effet de rendre les recettes en sterling des pays étrangers disponibles pour usage dans toutes les parties du monde à compter du 15 juillet 1947. Cet accord a été conclu lors de la négociation des crédits avec le Canada et les Etats-Unis à titre de contribution pour le développement du commerce mondial sur une base multilatérale. L'addition du Brésil porte à 25 la liste des pays déjà ouverts au commerce en sterling ou en dollars des E.-U. avec le Canada.

DIVIDENDES

John Inglis Co., 10 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

Crown Trust & Guarantee Co., \$2.50 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Silverwoods Dairies Ltd., 15 cts par action "A", payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Silverwoods Western Dairies Ltd., \$1.25 par action privilégiée, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Dominion and Anglo Investment Corp., \$3 plus un boni de \$3 par action, tous deux payables le 13 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Harding Carpets Ltd., 30 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 13 juin.

Nova Scotia Light & Power Co., \$1.50 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, \$1 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Canadian Westinghouse Co., 35 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

John Labatt Ltd., 25cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 12 juin.

George Weston Ltd., 20 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

G. Tamblin Ltd., 25 cents par action ordinaire et 50 cents par ac-

BOURSE DES MINES DE TORONTO

| SAVARD & HART | | Hunt Bas Fern | |
|------------------|---------|---------------|---------|
| Ventes | | | |
| 300 Abitibi P. | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 |
| 130 Acadia | 21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 |
| 1500 Akaitcho | 1.05 | 1.05 | 1.05 |
| 1500 Alger | .15 | .14 1/2 | .14 1/2 |
| 65 Aluminium | 197 1/2 | 196 | 197 1/2 |
| 300 Argus | .70 | .70 | .70 |
| 6800 Armistice | .70 | .64 | .68 |
| 3000 Astoria | .14 1/2 | .14 | .14 1/2 |
| 1500 Athona | .15 | .15 | .15 |
| 20000 Aubelle | .22 | .17 1/2 | .19 |
| 5700 Aumaque | .38 | .37 1/2 | .37 1/2 |
| 3300 Bagamac | .22 | .21 1/2 | .21 1/2 |
| 27 Bell Tel. | 188 1/2 | 187 | 188 |
| 3700 Bevcourt | .94 | .91 | .94 |
| 14300 Bidgood | .22 | .21 | .22 |
| 1040 Brazilian | .21 1/2 | .21 | .21 1/2 |
| 276 B. A. Oil | 25 1/2 | 25 1/2 | 25 1/2 |
| 9400 Buffadison | 1.25 | 1.14 | 1.18 |
| 205 Cdn Brew. | 24 1/2 | 24 1/2 | 24 1/2 |
| 1000 Cdn Mal. | .80 | .79 | .79 |
| 1300 C. P. R. | 10 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 |
| 30200 Colomac | .11 | .10 | .10 |
| 110 C. Smelt. | 8 1/2 | 8 1/2 | 8 1/2 |
| 6000 Denison | .14 | .13 1/2 | .13 1/2 |
| 4500 Dickenson | 1.11 | 1.04 | 1.11 |
| 14400 Discovery | .64 | .62 | .62 |
| 300 Dome | 22 1/2 | 22 | 22 |
| 95000 Donalds | 1.10 | 1.09 | 1.07 |
| 11600 Duquesne | 1.10 | 1.02 | 1.04 |
| 3500 Duvay | .15 | .15 | .15 |
| 1300 East Mal. | 1.90 | 1.89 | 1.90 |
| 4500 East Sul. | 3.25 | 3.10 | 3.25 |
| 7800 Elder | .89 | .86 | .86 |
| 22300 Eldona | .47 | .45 | .47 |
| 1000 Frobbisher | 2.75 | 2.60 | 2.65 |
| 17100 God's L. | 1.09 | 1.04 | 1.03 |
| 3000 Gold Arrow | .34 1/2 | .34 | .34 1/2 |
| 115 Gypsum | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 18740 Home | 3.99 | 3.55 | 3.90 |
| 2230 Imp. Oil | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 3300 Ind. Lake | .10 | .10 | .10 |
| 575 Int. Nickel | 34 1/2 | 34 | 34 |
| 1295 Int. Pete | 14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 7500 Jason | .24 | .22 | .22 |
| 3500 Joliet | .54 | .52 | .52 |
| 1895 Kerr-Ad. | 15 | 14 1/2 | 14 1/2 |
| 2700 Kirk. G. | .16 | .15 1/2 | .15 1/2 |
| 9475 Kirk. L. | 9.02 | 1.92 | 2.00 |
| 4600 Laguerre | .32 | .30 | .30 |
| 315 Lake Shore | 16 | 15 1/2 | 15 1/2 |
| 600 Lamaque | 6.90 | 6.40 | 6.40 |
| 9000 Lapaska | .40 | .35 | .37 |
| 2700 Macdonald | 8.90 | 2.85 | 2.85 |
| 3200 McKensie | .65 | .62 | .65 |
| 14240 McMarmac | .45 | .43 | .43 |
| 650 Mining C. | 8.25 | 8.25 | 8.25 |
| 4500 Mylammaque | .27 | .26 | .27 |
| 230 Noranda | 46 1/2 | 46 | 46 |
| 1800 Normetal | 1.55 | 1.48 | 1.50 |
| 4800 Norseman | .11 | .10 1/2 | .10 1/2 |
| 3400 O'Brien | 2.29 | 2.20 | 2.25 |
| 3800 Ogama | .65 | .60 | .60 |
| 2000 Omega | .08 | .08 | .08 |
| 16700 Osisko | 1.68 | 1.63 | 1.65 |
| 3000 Pamour | 1.45 | 1.35 | 1.35 |
| 1500 Paramaque | .15 1/2 | .15 | .15 1/2 |
| 400 Perron | 1.05 | 1.04 | 1.04 |
| 2700 Premier | .61 | .60 | .60 |
| 600 Preston | 1.84 | 1.61 | 1.61 |
| 795 Quemont | .15 1/2 | .15 | .15 1/2 |
| 10600 Senator | .45 | .44 | .45 |
| 9995 Sheritt | 3.35 | 3.15 | 3.15 |
| 2000 Stadacona | .62 | .60 | .60 |
| 900 Sullivan | 2.10 | 2.05 | 2.05 |
| 300 United Steel | 8 | 7 1/2 | 8 |

BOURSE DE MONTREAL

| | |
|-----------------------|--------|
| Abitibi | 15 1/2 |
| Abitibi pfd. | 19 1/2 |
| Acadia A. | 10 1/2 |
| Aluminium A. | 26 1/2 |
| Asbestos Corporation | 27 |
| Bathurst A. | 20 |
| Bell Telephone | 188 |
| Brazilian | 21 1/2 |
| Can. Cement | 18 |
| Can. Steamships | 14 1/2 |
| Can. Breweries | 24 1/2 |
| Can. Car | 12 1/2 |
| Can. Celanese | 58 |
| Consumers Glass | 42 |
| Cons. Smelters | 82 |
| Dist. Seagrams | 15 |
| Dom. Bridge | 33 |
| Dom. Steel B. | 14 |
| Dryden Paper | 20 1/2 |
| Electrolux | 16 |
| Foundation Co. | 24 1/2 |
| Gatineau Power | 19 |
| G. Steel Wares | 16 |
| Gypsum Lime | 14 |
| Howard Smith | 24 1/2 |
| Imperial Oil | 14 1/2 |
| Int. Nickel | 34 1/2 |
| Int. Paper | 44 1/2 |
| Lang J. A. | 20 1/2 |
| Massey-Harris | 16 |
| McColl Frontenac | 26 1/2 |
| Molson's Brew. | 30 1/2 |
| Nat. Breweries | 46 |
| Nat. Steel Car | 24 |
| Noranda | 46 1/2 |
| Ogilvie Flour | 28 |
| Quebec Power | 20 |
| St. Lawr. Corporation | 10 |
| Shawinigan | 23 1/2 |
| Stand. Chem. | 8 1/2 |
| United Steel | 8 |
| Walker Hiram | 22 |
| Wills Ltd | 21 |

tion privilégiée, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 6 juin.

Fanny Farmer Candy Shops, 37 1/2 cents par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

J. H. Ashdown Hardware Co., 15 cents par action "A", payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Opérations entravées à la Dominion Wollens Ltd

Le président de Dominion Woolens & Worsted, Ltd., M. Henry Barrett, a dit aux actionnaires réunis le 29 mai en assemblée annuelle, qu'au cours des 6 derniers mois de 1946, la rareté de main-d'oeuvre et le manque de logement ont entravé considérablement les opérations. Pendant la production de l'année courante jusqu'à maintenant est de beaucoup supérieure à celle des mêmes mois de l'an dernier. La valeur des ventes est d'un tiers plus élevée et les profits de 50 p.c. plus considérables.

On a réélu les administrateurs, à une exception près. M. Henry Brown a été choisi en remplacement de M. C.-F. Farwell. Avantageusement connu dans la branche des lainages, de l'industrie textile, M. Brown était au service de l'Office des prix et du commerce, durant la guerre, et plus tard fut administrateur de la laine et des produits de la laine, jusqu'à tout récemment alors que l'on a supprimé ce poste.

Le profit net de la cie Wabasso Cotton Limited

Le rapport annuel de Wabasso Cotton Company, Limited, pour l'exercice terminé le 3 mai 1947 fait voir un profit net de \$405,294 ou l'équivalent de \$5.75 l'action, comparativement à \$341,350 ou \$4.88 l'action l'année précédente.

Le bénéfice d'exploitation, au montant de \$1,296,551, ne s'est accru que de quelque \$9,000, mais le revenu provenant des placements, y compris le profit réalisé à la vente de valeurs, a augmenté de \$22,650 au chiffre de \$119,745, ce qui a porté le bénéfice total à \$1,416,299, contre \$1,382,780 il y a un an. La réserve pour la dépréciation a été réduite de plus de \$17,500 au montant de \$572,637 et la provision pour l'impôt, de \$13,750 à \$321,237. Après déduction des dividendes et d'un ajustement, le compte de surplus est passé de \$773,855 à \$895,152.

Le bilan indique une augmentation considérable des inventaires et, conséquemment un accroissement dans le chiffre des emprunts bancaires. L'actif disponible et le passif exigible ont tous deux augmenté dans de fortes proportions, le premier ayant grimpé de plus de \$870,000 à \$4,405,488, le second d'environ \$1,143,000 à \$2,084,088. Conséquemment, le fonds de roulement a diminué d'environ \$270,000, mais il atteint cependant le chiffre élevé de \$2,321,400.

Le total des inventaires s'est accru de plus de \$1 million, passant de \$362,408 à \$1,383,351. Du côté du passif, il y a eu une hausse correspondante dans le chiffre des emprunts bancaires, qui sont passés de \$40,000 seulement au montant de \$995,000.

L'encaisse, au chiffre de \$27,851, et les placements dans des obligations du gouvernement, au chiffre de \$2,420,746, accusent tous deux une légère diminution, tandis que les comptes à recevoir ont baissé de \$704,517 à \$573,540.

LES CHANGES

New-York, 2 — Le dollar canadien est demeuré à 8 1/2 pour cents d'escompte et la livre sterling à \$4.02 1/2. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient, pour le dollar américain, le paire à l'achat et une prime de 1/2 pour cent à la vente.

CURB de MONTREAL

| | |
|--------------------|--------|
| B. A. Oil | 25 1/2 |
| Brown Company | 4 |
| Can. Dredge | 20 |
| Com. Alcohols | 4 1/2 |
| Cons. Paper | 16 |
| Dom. Ollcloth | 40 1/2 |
| Donnacona | 16 1/2 |
| Ford A. | 22 1/2 |
| Fraser Co. | 45 |
| MacLaren P. and P. | 43 |
| Massey-H. pfd. | 28 |
| Quebec Pulp Co. | 10 |
| Windsor Hotel | 13 |

Renommée d'un guérisseur



Le guérisseur arménien "qui fait des miracles", (celui qui porte la robe blanche), passe à travers une foule d'Arméniens anxieux de le voir et de le toucher pour se faire guérir. Cet homme, du nom d'Avak, âgé de 30 ans, aurait guéri une petite fille aveugle de naissance et ce, simplement par l'imposition des doigts. Avak fut amené en Amérique par un riche planteur Arménien qui voulait faire guérir son fils, un épileptique. Le fils est encore épileptique.

Nouvelles brèves... Maman volée; papa recherché

Toronto, 2 (B.U.P.) — La grève des manoeuvres dans l'industrie de la construction à Toronto, a cessé aujourd'hui.

La plupart des ouvriers ont accepté les offres des contracteurs et en moyenne recevront une augmentation de salaire de quinze cents de l'heure au lieu des vingt-cinq cents demandés.

Halifax, 2 (B.U.P.) — Il n'y a aucun changement apparent dans la seconde grève du charbon dans les provinces maritimes.

L'union ne laisse travailler que les équipes absolument nécessaires au maintien des mines et les piqueurs volent à ce que les règlements de la grève soient suivis.

Ottawa, 2 (B.U.P.) — L'Office des échanges étrangers, à Ottawa, annonce, aujourd'hui, que les exportateurs et importateurs canadiens peuvent maintenant poursuivre leurs échanges avec le Brésil soit en argent sterling ou en argent américain.

Le Brésil est la vingt-cinquième nation à entrer en échanges de cette façon avec le Canada.

Québec, 2 (B.U.P.) — Le gouvernement provincial aurait l'intention d'acheter l'immeuble où est actuellement aménagé le collège d'Amos. La transaction serait effectuée dès que Mgr Desmarais aura pu doter son diocèse d'un édifice plus vaste et approprié. L'édifice que le gouvernement achèterait servirait à grouper les bureaux de la province.

Voyez Plus. Payez Moins!

VOYAGEZ par AUTOBUS

TAUX BAS!

De tout repos, pour votre commodité, et la plus agréable façon de voir les paysages — les voyages par autobus sont encore les plus économiques!

PRIX DE VOYAGES DE MONTREAL

| | Passage Simple | ALLER & RETOUR (6 jours) | ALLER & RETOUR (180 jours) |
|-----------|----------------|--------------------------|----------------------------|
| KINGSTON | \$4.20 | \$ 6.75 | \$ 7.65 |
| NORTH BAY | 7.80 | 12.50 | 14.05 |
| OTTAWA | 2.60 | 4.20 | 4.70 |
| TORONTO | 7.50 | 12.00 | 13.50 |

(Taux de transport en plus)

Pour renseignements complets, veuillez consulter votre Agent Local, ou téléphoner à

PL. 7141

1188 ouest, rue Dorchester, Montréal

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Programme double de la ligue Montréal Royal junior au stade

La ligue de baseball Montréal Royal Junior présentera son premier programme double ce soir, au stade de la rue Delorimier. Dans la première partie, qui débutera à six heures et quarante-cinq, le Rosemont en viendra aux prises avec le Laval, tandis que le Ville-

Marie sera opposé au Jarry sous les réflecteurs. Le Jarry, géré par Jack Hamill, tentera de remporter sa quatrième victoire consécutive contre le Ville-Marie. Cette dernière équipe n'a pas fait fureur depuis le début de la saison, ayant subi trois défaites consécutives.

Mes joueurs ont affiché une belle tenue depuis le début de la saison et je crois que mon club sera difficile à battre," a dit Hamill.

Habiles joueurs

Les fervents du baseball amateur auront l'occasion de voir à l'oeuvre, le jeune receveur, Bob Boire. Ce dernier s'est mis en évidence dimanche dernier alors qu'il a fait compter le point décisif à la neuvième manche. Le Jarry compte aussi sur Bob Thériault, Claude Meloche, Kevin Heffernan, Claude Lefebvre, etc. Normand Cooney sera probablement le lanceur du Jarry pour la partie de ce soir. Les espoirs du Ville-Marie reposent sur André Maleau, Roger Raymond, Albert Decoste, Normand Neveu, Robert Bleau et quelques autres.

Première joute

Dans la première partie, "Kid" Gohier du Laval aura probablement recours à Michel Séguin pour lancer contre le Rosemont. Ce dernier club n'a pas subi de défaite lors de ses deux dernières joutes et il fera l'impossible pour infliger un échec au Laval. L'équipe de Kid Gohier aligne toutefois d'habiles joueurs et la tâche du Rosemont ne sera pas facile. Les amateurs locaux auront l'occasion de voir à l'oeuvre Jimmy Churchill, surnommé le Léo Durocher de la ligue Montréal Royal Junior.

Jack Burkhart lancera contre le Laval. Ce jeune artilleur a fait sensation lors de la première joute qu'il a lancée.

Au parc Lafontaine, ce soir à

six heures et trente, le St-Henri sera opposé au Plateau Mt-Royal de Ray Cutter, tandis que le Y.M.H.A. et le National en viendront de nouveau aux prises au parc Jarry. Lors du programme double de dimanche dernier, au



Kevin Heffernan

stade, 3,256 personnes ont payé leur prix d'admission. Il y aura aussi un programme double demain soir au stade.

CLASSEMENT

| | G. | P. | Pct | Dif. |
|-------------|----|----|------|-------|
| Jarry | 3 | 0 | 1000 | |
| National | 3 | 1 | .750 | 1/2 |
| Rosemont | 2 | 1 | .666 | 1 |
| Mt-Royal | 2 | 1 | .666 | 1 |
| Laval | 1 | 2 | .333 | 2 |
| Y.M.H.A. | 1 | 2 | .333 | 2 |
| St-Henri | 1 | 3 | .250 | 2 1/2 |
| Ville-Marie | 0 | 3 | .000 | 3 |

POTINS DE BASEBALL

Carl Furillo, ex-voltigeur des Royaux a fait compter 21 points durant les 26 parties auxquelles il a participé. Cela exclut la partie d'hier... Depuis le début de la saison, les Dodgers ont joué devant environ 880,000 personnes. Cela comprend les joutes locales et à l'étranger... Charley Trippi a été blessé à l'épaule lors de la joute contre Birmingham. Il a été blessé alors qu'il tentait d'effectuer un retrait dans le champ centre. Trippi frappe pour une moyenne de .364 avec les Crackers d'Atlanta. Ce fameux joueur de football quittera les Crackers au mois d'août pour se rapporter aux Cardinals de Chicago, avec lesquels il jouera au football, cet automne. L'entraînement des Cardinals commença au mois d'août.

Heu sûr durant ses 15 dernières joutes. DiMaggio semble avoir repris son aplomb au bâton et cela encourage beaucoup Bucky Harris... Yogi Berra, ex-receveur des Bears de Newark a été placé sur la liste des joueurs blessés des Yankees. Il a été blessé à une main. Il sera inactif durant environ 10 joutes.

Joe Page est maintenant considéré comme un lanceur de relève avec les Yankees. Il a officié durant onze manches comme lanceur de relève et il a retiré 13 frappeurs au bâton et alloué seulement quatre coups sûrs... Durant leurs six dernières joutes, les Giants ont attiré plus de 200,000 personnes... Lors de la joute de dimanche dernier, Ewell Blackwell, lanceur des Reds de Cincinnati a insisté auprès de son gérant, Johnny Neun pour demeurer dans la partie. Il souffrait d'un mal à une épaule et Neun n'a pas voulu prendre de chance. Blackwell, qui tentait de remporter sa septième victoire de la saison est le meilleur lanceur des Reds... Lafata, ex-joueur des Giants de Jersey-City, continue à faire sensation avec les Giants de New-York.

Une grève de tous les joueurs de San Antonio a failli éclater samedi dernier après que l'on eut congédié le gérant, Jimmy Adair. Adair est celui, qui a demandé à ses joueurs de disputer leur partie contre le Beaumont de la ligue Texas. Adair a été congédié et il sera remplacé cette semaine. Le San Antonio est un club ferme des Browns de St-Louis... Joe DiMaggio a maintenant frappé en



Bob Boire

mais on a rapporté que la direction du Ville-Marie faisait des démarches pour se renforcer.

Le Jarry en tête

Le Jarry détient présentement la première place du circuit Thibault et il est déterminé à conserver son record intact ce soir. "Je suis confiant de conduire mon club à une victoire sur le Ville-

La Yougoslavie menace de remporter la coupe Davis

BRUXELLES, Belgique, 2. (B.U.P.) — La Yougoslavie est parvenue aux semi-finales pour les éliminations de la zone de l'Europe pour la coupe Davis alors qu'elle a gagné les deux dernières rencontres de simples pour s'assurer de la victoire par 4 matchs contre 1. Dragutin Mitic, le joueur No 1 de la

Lanceurs probables pour aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE
New-York (Shea 5-1) à Détroit (Benton 3-0).
Washington (Newsom 1-3) à Cleveland (Embree 4-3).
Philadelphie (Flores 2-5) à Chicago (Papish 1-2).
Boston (Dobson 4-3) à St-Louis (Kinder 2-0).

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh (Higbe 3-4 et Roe 2-2) à Brooklyn (Gregg 2-1 et Barney 1-1) — Deux parties.
Chicago (Chipman 4-2) à New-York (Koslo 4-2).
Cincinnati (Erautt 1-5) à Philadelphie (Heintzelman 2-0).
St-Louis (Munger 3-1) à Boston (Spahn 8-0).

Lamotta sera opposé à Janiro

New-York, 2 — Jake Lamotta s'entraîne sérieusement en vue du combat qu'il livrera à Tony Janiro, vendredi prochain au Madison Square Garden. Lamotta travaille présentement à faire diminuer son poids à 155 livres. Janiro, qui n'a pas été défait durant ses 16 dernières rencontres, espère faire osciller l'aiguille de la balance à 150 livres.

Lamotta, qui pesait 162 1/2 lors du premier combat qu'il livra au Madison Square Garden le 14 novembre 1941, a eu beaucoup de difficultés à faire le 161 livres lors de sa dernière rencontre, qui eut lieu au Madison Square Garden le 14 mars dernier. Lamotta est un mi-moyen tandis que Janiro est un poids moyen.

Le Capital Fruit gagne

Le club de baseball Capital Fruit a facilement défait le Mont-Saint-Antoine par 17 à 7. Beauregard et Caron ont été les étoiles des vainqueurs. Inf.: FR. 0061 J.-P. Langlois.

Chez nos clubs de BALLE MOLLE

Il désire jouer
Le Providence qui aligne des joueurs tels que d'Hostie, Hétu, Thouin, Manseau, Miron, Angell, Royal, St-Georges, etc., aimerait rencontrer tout bon club intermédiaire de la ville et des environs. Inf.: CL. 4021.

Le Rest. Fernande gagne
Le Rest. "Chez Fernande" Bantam a remporté ses cinquième et sixième victoires consécutives en battant le Ste-Brigide par 14 à 0 et 22 à 21. Jeudi soir, les vainqueurs rencontreront le Rose-Marie à six heures et trente. Ce club lance un défi à toute bonne équipe de la ville et des environs. Inf.: Jacques Lecours, AM. 5679 ou FR. 0556.

Le St-Joseph victorieux
Lors de l'ouverture de la saison de la ligue Midget, l'école St-Joseph a défait les Aigles de St-Henri par 8 à 6. Gérard Duranceau a retiré 11 frappeurs au bâton et il a aussi frappé un coup de circuit. Les As de St-Joseph Bantam ont eu raison du Iverly Settlement par 22 à 18.

Gain facile du Rest. Paul
Le Rest. Paul a déclassé les Loisirs de St-Jean-Baptiste par 16 à 1. "Poi" Leduc a limité les perdants à seulement trois coups sûrs. Grand'Maison, les frères Thomas et Leblanc ont cogné chacun quatre coups sûrs pour les vainqueurs. Le Rest. Paul aimerait rencontrer tout bon club intermédiaire ou senior. Inf.: Paul Galarneau, Tél. 591 Abord-à-Plouffe.

Le Duval victorieux
Le Duval de Rosemont a infligé deux défaites aux Braves de Ste-

Cunégonde par 7 à 3 et 13 à 7. Tous les joueurs ont brillé pour les vainqueurs.

Joute nulle
Le Rest. Jeannine a annulé avec le Séguin et Frères au compte de 2 à 2. Décelles et Brunet ont le plus brillé pour le Rest. Jeannine. Cette partie a été arrêtée à cause de la noirceur.

Le Lirette perd
Les Marchands d'Hochelaga ont eu raison du Rest. Lirette par 8 à 5. Ils ont battu le Rest. Fortier par 11 à 1. Albert Ringuette a brillé d'un vif éclat au monticule.

Le J.-J. Joubert victorieux
Le J. J. Joubert (bureau-chef) a déclassé le Canada Bread par 20 à 2 et les Loisirs de Notre-Dame par 12 à 1. Raymond Boisjoly et Victor Trépanier ont été les étoiles des vainqueurs. Il ne faudra pas confondre le J. J. Joubert de N.D.G. avec celui du Bureau Chef. Cette dernière équipe n'a pas encore subi la défaite depuis le début de la saison. Inf.: Lionel Bertrand, 4265, rue Mentana.

Nos vêtements parlent par eux-mêmes

LES TAILLEURS

Di Pietro & Paluzzi Enrg.

Confection sur mesures pour dames et messieurs

Tél.: CH. 3942

1883 est, rue Mt-Royal (Angle Cartier)

JEANNINE

La suivante



1-30 Elle est baillonnée, mais ne serait-ce pas mieux de la ligoter

Ce serait une perte de temps elle sera la suivante pour ce traitement

Mais, Gus, je suis ton ami. Je ne parlerai pas, parole d'honneur

Tais-toi

Ils vont tuer Tricks; et ils ne s'en soucient pas que je le sache

Ca veut dire que je serai la suivante, à moins que je ne fasse quelque chose et vite

LE SPORT en général

Bruno Betzel, gérant des Giants de Jersey-City doit trouver la vie beaucoup plus intéressante cette saison que l'an dernier.

En effet, Bill Sinram a été supplanté au troisième-but par le vétéran George Myatt, tandis que Felix Mackiewicz a remplacé Les Layton dans le champ gauche.

D'un autre côté, les Royaux restent toujours au même point, c'est-à-dire qu'ils ont toujours le même alignement.

On peut dire que les Royaux ont été chanceux de demeurer en deuxième position. En effet, ils ont réussi à conserver cette place en dépit du fait qu'ils alignent seulement deux frappeurs de .300.

Si les Royaux terminent leur présent voyage à l'étranger avec une moyenne de .500, Clay Hopper pourra être satisfait.

George Slater a été réélu président de la ligue Senior. Ce sportsman a toujours travaillé dans l'intérêt de son circuit et son choix est très populaire.

PREMIERE DEFAITE DE BILL HARTUNG

Les Cubs et les Giants sont sur un pied d'égalité en 1ère place

NEW-YORK, 2. (B.U.P.) — Le tellement désiré, Clint Hartung, une étoile au bâton comme au monticule, a frappé son premier coup de circuit de la saison dans les majeures aujourd'hui, mais il a subi sa première défaite aux mains des Reds de Cincinnati par 9 à 3. Il s'agissait de son premier échec depuis qu'il a débuté comme lanceur dans les ligues majeures.

Après cette défaite, les Giants sont descendus sur un pied d'égalité avec les Cubs de Chicago en première place de la ligue Nationale. Hartung, qui avait gagné 25 joutes sans défaite alors qu'il lançait pour un club de l'armée, avait remporté quatre victoires avant la partie d'aujourd'hui.

Son coup de circuit à la cinquième manche, alors qu'il n'y avait aucun joueur sur les buts avait réduit l'avance des Reds à 2 à 1. Les Giants avaient égalé le compte à la septième manche en comptant un point sur trois simples. Les Reds ont pris une avance de 5 à 2 à la huitième reprise quand Eddie Lukon et Eddie Miller frappèrent chacun un coup de circuit.

Hartung aux douches

Les perdants ont enregistré leur dernier point à la huitième manche quand la recrue, Joe Lafata cogna un coup de circuit. Les Reds ont envoyé Clint Hartung aux douches à la neuvième reprise en comptant quatre points sur cinq coups sûrs.

Les Cardinals de St-Louis sont demeurés à une demi-partie de la septième place en battant les Dodgers de Brooklyn par 5 à 4 en dix manches. Howie Pollet, a alloué neuf coups sûrs et il a eu le meilleur sur les cinq lanceurs des Dodgers, qui ont accordé 11 coups sûrs.

Howie Pollet a aussi fait compter le point victorieux à la 10e reprise. Ralph Branca, qui a remplacé Vic Lombardi à la 9e manche, a été chargé de la défaite. Enos Slaughter a commencé la dixième reprise avec un simple et il s'est rendu au deuxième but sur un sacrifice. Il a ensuite croisé le marbre sur le deuxième coup sûr d'Howie Pollet.

Dans la seule autre joute disputée dans la ligue Nationale, les Pirates de Pittsburgh ont défait les Braves de Boston par 4 à 3. Art Herring, qui a remplacé Rip Sewell à la 9ième manche a mis fin au ralliement des Braves, qui étaient menaçants.

Danneker doit rejoindre les Royaux à Syracuse aujourd'hui

Syracuse, 3. (Spécial à Montréal-Matin) — Gerry Gosselein, secrétaire de route des Royaux a annoncé, hier soir, que le nouveau joueur d'intérieur, Frank Danneker devait se rapporter au club de baseball Montréal, aujourd'hui, à Syracuse. Tout comme à Montréal, il a plu durant toute la journée à Syracuse, le programme double que devaient disputer les Royaux aux Chiefs a été remis plus tard. L'équipe de Clay Hopper, qui est installée en deuxième place de la ligue Internationale jouera deux programmes doubles de suite avec les Chiefs, aujourd'hui et demain.

Même si Frank Danneker n'est pas en parfaite condition, il se peut qu'il s'aligne immédiatement dans le champ intérieur. Ce nouveau-venu jouera soit au deuxième-but ou à l'arrêt-court, ce qui veut dire que Lou Welaj évoluera au troisième-but.

Campanella blessé Le receveur Roy Campanella souffre d'une blessure à un doigt depuis cinq jours, et en dépit de ce handicap il continue de se signaler au bâton. "Ce Campanella peut frapper dans les moments opportuns", a dit Gerry Gosselein, hier soir.

Welaj malchanceux "Lou Welaj a été très malchanceux dimanche dernier. Il a frappé la balle avec puissance mais les joueurs des Chiefs ont été brillants sur la défensive. Claude Corbitt lui a volé un coup sûr quand il a saisi son coup en long pour effectuer un triple-jeu", a ajouté le secrétaire de route des Royaux.

Programme double

Ce soir, Clay Hopper aura probablement recours à Jack Banta et Rolfe Marquardt pour lancer. Les Royaux partiront mercredi soir pour Baltimore et ils joueront quatre parties avec les Orioles, dont un programme double vendredi soir. Le club de Clay Hopper commencera ensuite une autre série à Jersey-City, dimanche prochain.

Table with columns: LES FRAPPEURS, LES LANCEURS, and statistics for various players like Naylor, Sessal, Welaj, etc.

Deux joutes pour les Montagnards

Les Flyérs de Cornwall, qui possèdent une avance de deux points en première place de la ligue de la crose Senior, recevront la visite de Montagnards de Québec, ce soir. Les Montagnards tenteront de remporter une victoire afin de monter sur un pied d'égalité avec les Flyérs.

Demain soir, les Montagnards rendront visite au Canadien-Lachine à l'aréna de Lachine. Le club d'Ovide Monette vient de subir deux durs échecs aux mains des Flyérs de Cornwall et il est déterminé à commencer une série de victoires, qui lui permettront de revenir dans la lutte avec les meneurs.

Soirée des sportifs ce soir aux quilles

Lors des éliminations pour les championnats canadiens aux quilles, ce soir au Windsor Bowling Club, ce sera la soirée des sportifs. Dans l'attraction principale à neuf heures, l'équipe du promoteur de lutte Eddie Quinn sera opposée à celle des Alouettes de Montréal de la ligue Big Four.

Parmi les quilleurs qui feront partie de l'équipe d'Eddie Quinn, on remarque: Yvon Robert, Manuel Cortez, Johnny Greco, Frank Valois, George Temple et Jimmy Orlando. La direction des Alouettes n'a pas encore dévoilé les noms de ses quilleurs.

Il y aura aussi un match spécial entre les commentateurs de la radio et les rédacteurs sportifs. A neuf heures et trente, on présentera la reine du tournoi, Mlle Madeline Benoit.

Le Café La Bohème en première place

Dans le tournoi, Maple Leafs, l'équipe du Café La Bohème est en tête avec un total de 2418 points tandis que le Montreal Dry Docks vient en deuxième place avec un total de 2357 points. Chez les individuels, Pierre Beauchamp est en première place avec un total de 1510 points pour une moyenne de 188.6 points.

Dans la ligue Américaine, les Red Sox de Boston et les White Sox de Chicago ont divisé.

Les Red Sox divisent

Les Red Sox ont gagné la première partie par 6 à 2. Dave "Boo" Ferriss a limité les perdants à sept coups sûrs pour remporter sa quatrième victoire de la saison. Les Red Sox se sont assurés de la victoire à la cinquième manche alors qu'ils ont compté quatre points sur deux erreurs et trois coups sûrs. Ferriss a fait compter les deux autres points de son club à la huitième manche avec un deuxième.

Les White Sox ont été victorieux dans la deuxième joute par 6 à 5. Harry Dorish, qui a remplacé Tommy Fine à la première manche a été le lanceur perdant.

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Pittsburgh, Boston, Batteries, Cincinnati, New-York, Batteries, St-Louis, Brooklyn, Batteries.

LIGUE AMERICAINE

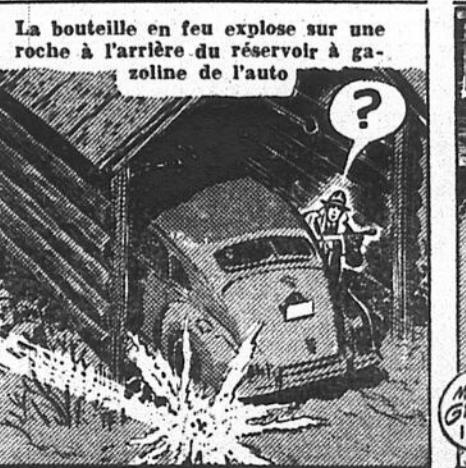
Table with columns: 1ère partie, Boston, Chicago, Batteries, 2ième partie, Boston, Chicago, Batteries.

J.-J. Lessard avec les "Aqua Follies"

Jean-Jacques Lessard, nageur de la Palestre Nationale âgé de 11 ans, participera aux représentations des "Aqua Follies" au Forum. Aurèle Thomas et Emile Hotte ont été les instructeurs de Lessard depuis un an, et l'on rapporte que ce jeune nageur est une vraie sensation. Lessard a pris ses premières leçons de nage à la Palestre Nationale de la rue Cherrier. Il y aura plusieurs bons numéros de plongeurs dont celui d'Emile Hotte et de sa soeur, Pauline. Aurèle Thomas exécutera aussi plusieurs numéros.

ALLENZ-VOUS A Ste-AGATHE l'AUBERGE FRANÇAISE vous offre BON GITE EXCELLENTE CUISINE ATMOSPHERE REPOSANTE

L'AGENT SECRET (X-9) Deuxième bombe



Entente de dix ans entre professionnels et amateurs

Il y a eu beaucoup de discussions concernant les relations de la ligue de hockey Nationale avec les groupes professionnels et amateurs de ligues mineures, ce qui a eu pour effet de changer et de réviser certains règlements concernant les joueurs des ligues mineures, au cours de la réunion annuelle des Gouverneurs de la N.H.L. Les membres ont approuvé sans discussion une entente de dix ans avec le principal groupe amateur, International Ice Hockey Federation, division de l'Amérique du Nord, mais doivent discuter à nouveau aujourd'hui les épineuses questions relativement aux relations avec la United States Hockey League.

Le projet de fonds de pension pour les joueurs et la question de savoir s'il y aurait une partie annuelle d'étoiles seront de nouveau discutés au cours de la journée. Ce matin, les propriétaires de clubs se rencontrent à huis clos pour discuter des questions devant être présentées au cours de la grande réunion.

A huis clos

Hier après-midi, les propriétaires de clubs de la ligue Nationale et les officiels se sont rencontrés de nouveau à huis clos alors que l'on a discuté des règlements et de divers rapports concernant les activités de la N.H.L.

Certains changements dans les règlements ont été effectués, et plusieurs clarifications relèvent de la discussion. La plus importante concerne un amendement au règlement 57, section F, qui stipule que le jeu doit être arrêté "immédiatement" chaque fois qu'un joueur met sa main sur la rondelle. Le nouveau règlement permet au jeu de se continuer si le joueur met sa main sur la rondelle, mais la laisse tomber immédiatement à ses pieds.

La United States Hockey League était représentée au cours de la journée par H. W. Peterson, de

St-Paul, et Paul Loudon, de Minneapolis. Cette ligue mineure a demandé entre autres choses un traitement égal avec les clubs de la ligue Nationale dans leurs négociations pour obtenir des joueurs.

A l'heure actuelle, les clubs des ligues seniors ont le droit d'optionner pour des amateurs sur leur liste de négociations pour l'année, et durant ce temps, les clubs des ligues mineures ne peuvent les engager.

Le président Clarence Campbell et tous les Gouverneurs de la ligue Nationale ont été réélus hier soir à l'issue de l'assemblée annuelle de ce circuit.

BASEBALL

Résultats d'hier

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Syracuse, pluie.

Toronto 11 Newark 5.

Buffalo 2, Jersey-City 1.

Baltimore 6, Rochester 5.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 4, Boston 3.

St-Louis 5, Brooklyn 4.

Cincinnati 9, New-York 3.

(Seules joutes au programme).

LIGUE AMERICAINE

Boston 6, Chicago 2.

Philadelphie 6, St-Louis 3.

Autres joutes remises, pluie.

Parties d'aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Syracuse (2).

Rochester à Baltimore.

Toronto à Newark.

Buffalo à Jersey-City.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh à Brooklyn.

St-Louis à Boston.

Cincinnati à Philadelphie.

Chicago à New-York.

LIGUE AMERICAINE

Boston à St-Louis.

Philadelphie à Chicago.

New-York à Détroit.

Washington à Cleveland.

Position des clubs

LIGUE INTERNATIONALE

| Club | G. | P. | P.C. | Diff. |
|-------------|----|----|------|-------|
| Jersey-City | 25 | 16 | .610 | — |
| Montréal | 21 | 14 | .600 | 1 |
| Syracuse | 17 | 13 | .567 | 2½ |
| Newark | 18 | 20 | .474 | 5½ |
| Baltimore | 19 | 22 | .463 | 6 |
| Rochester | 18 | 22 | .450 | 6½ |
| Buffalo | 18 | 22 | .450 | 6½ |
| Toronto | 16 | 23 | .410 | 8 |

LIGUE NATIONALE

| | | | | |
|--------------|----|----|------|----|
| New-York | 22 | 16 | .579 | — |
| Chicago | 22 | 16 | .579 | — |
| Boston | 22 | 18 | .550 | 1 |
| Brooklyn | 21 | 18 | .538 | 1½ |
| Pittsburgh | 18 | 19 | .486 | 3½ |
| Cincinnati | 18 | 23 | .439 | 5½ |
| Philadelphie | 17 | 23 | .425 | 6 |
| St-Louis | 17 | 23 | .425 | 6 |

LIGUE AMERICAINE

| | | | | |
|--------------|----|----|------|----|
| Détroit | 24 | 14 | .632 | — |
| New-York | 21 | 17 | .553 | 3 |
| Cleveland | 16 | 15 | .516 | 4 |
| Boston | 20 | 19 | .513 | 4½ |
| Philadelphie | 19 | 20 | .487 | 5½ |
| Washington | 16 | 19 | .457 | 6½ |
| Chicago | 18 | 23 | .439 | 7½ |
| St-Louis | 15 | 22 | .405 | 8½ |

Mell remporte une belle victoire par décision sur Bobby Ruffin

Gus "Pell" Mell, en bonne condition, peut fournir d'excellents combats et en a donné la preuve hier soir, alors qu'il a remporté la décision sur Bobby Ruffin dans le match de dix rondes qui était la rencontre principale de la séance de boxe présentée au Forum hier soir. Mell, qui a alors livré son meilleur combat à Montréal depuis plus d'un an, a constamment eu l'avantage sur le boxeur qui a fait face aux meilleurs poids légers et poids mi-moyens au monde en autant qu'il se tenait à distance de son rival. Dans les corps à corps, Ruffin

a eu l'avantage, mais il n'eut que de rares occasions d'en profiter car Mell eut grand soin de se tenir à bout de bras de ce dangereux adversaire. On a souvent reproché à Castilloux dans le passé d'avoir recouru à la rudesse dans ses combats mais hier soir les amateurs ont été témoins d'un véritable combat rude alors qu'en maintes occasions, Ruffin eut recours à toutes les tactiques connues des boxeurs expérimentés. Frappant du revers de la main, ayant recours aux coudes et aux épaules, frappant Mell de la tête et lui frottant ses cheveux dans les yeux aussi souvent qu'il le pouvait dans les corps à corps.

Belle tenue de Mell

Mell s'était toutefois bien préparé pour cette rencontre et a affiché une belle tenue. Sa meilleure ronde fut la sixième alors qu'il a bataillé ferme et est venu bien près de coucher Mell, le secouant dangereusement dans les dernières secondes de la ronde, malheureusement la cloche vint mettre fin aux hostilités avant qu'il n'ait réussi à en profiter.

Bel effort de Ruffin

A la huitième ronde, Ruffin a fourni un bel effort mais Mell surmonta la tempête et bien que le boxeur de New-York ait tenté de poursuivre cet avantage dans les deux dernières rondes, le boxeur du Griffintown sût lui tenir tête pour conserver une victoire bien méritée.

Ruffin n'a pas toutefois donné l'impression d'un boxeur qui soit parvenu à tenir tête à Johnny Greco en trois combats. Il possède une excellente gauche mais sa main droite a beaucoup laissé à désirer, et si Mell avait plus travaillé de la gauche il aurait eu de belles chances de remporter la vic-

toire par mise hors de combat.

Ruffin a aussi paru avoir beaucoup de difficulté à se battre à longue portée alors que dans les corps à corps il donnait beaucoup de difficultés à Mell.

Léo Lebrun en vedette

Léo Lebrun a causé une grosse surprise lors de cette séance de boxe en tenant le nouveau champion poids-plume du Canada, Hubert Gagnier, à un verdict nul. Envoyé au plancher à deux reprises à la quatrième ronde pour le compte de deux la première fois et sans compte, la deuxième, il est revenu à la charge par la suite pour batailler furieusement et obtenir un verdict nul.

Il a agréablement surpris les spectateurs et ceux-ci seront anxieux de le revoir à l'oeuvre.

Gagnier a aussi livré un excellent combat. Opposé à un adversaire qui pouvait absorber beaucoup de punition, le champion canadien a été forcé de se dépenser à la limite pour s'assurer un verdict nul. A la cinquième ronde, Lebrun l'atteignit d'une droite et l'a fortement secoué.

Le jeune franco-américain a surtout excellé à le faire manquer et son jeu de tête lui a valu maints applaudissements de l'assistance. Cette rencontre a été tout aussi intéressante que la rencontre précédente.

Dans une des préliminaires, Archie Devino a remporté la victoire sur Willie Alexander dans une rencontre qui a paru un peu lente en ce qu'elle suivit le combat mouvementé entre Mell et Ruffin. Devino est un solide gaillard mais il aurait reçu une solide opposition de son adversaire si ce dernier ne s'était pas blessé à un genou.

Il monta dans l'arène avec un

bandage élastique au genou et à la troisième ronde se blessa au genou en tentant d'éviter un coup. Il retourna dans son coin en boitant mais refusa d'abandonner. Durant une couple de rondes, il eut quelque peu de difficulté à se déplacer et Devino en profita pour prendre l'avantage, s'assurant la décision unanime des juges.

Beau retour

Envoyé au plancher pour le compte de neuf à la deuxième ronde, Eddie Carroll d'Ottawa a toutefois obtenu la décision des juges sur Tony Mancuso dans une autre préliminaire qui a fourni un combat intéressant. Lent à se mettre à l'oeuvre, Carroll fut passablement malmené par son adversaire durant les deux premières rondes mais reprit son aplomb par la suite pour prendre l'ascendant et s'assurer la victoire.

Tony Ducharme, du club St. Anthony, qui faisait ses débuts professionnels, a remporté la victoire par décision sur George Gibberson dans le premier combat de la soirée.

George Temple fera face à Harry Kulkavitch

George Temple fera un retour dans l'arène du Forum demain soir alors qu'il rencontrera le vilain lutteur, Henry "The Face" Kulkavitch. Ces deux lutteurs ont tous deux participé à la dernière guerre dans l'uniforme de l'Oncle Sam. Temple a appris la lutte pendant qu'il faisait partie de l'armée. Il s'était créé une belle réputation lors de son premier voyage à Montréal.

Dans la finale, Bobby Managoff, ancien champion du monde, rencontrera Ray Eckert. Dans certains milieux on laisse entendre que si Managoff bat Eckert, et que si Yvon Robert a raison de Angelo Cistoldi, ils se feront face la semaine suivante au Forum. Managoff et Robert sont déterminés à remporter la victoire parce qu'ils désirent reprendre le championnat. Robert a beaucoup impressionné la semaine dernière alors qu'il a défait Willie Davis.

Ligue Internationale

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 101 300 090—11 13 0

Newark 020 201 000—5 10 5

Thompson et Desautels, Russo, Schmidt (8), Mustakis (9) et Lollar.

Rochester 000 000 500—5 9 1

Baltimore 122 000 001—6 9 6

Yochim, Reader (7) et Marshall; Wittig, Hooks (7) et Robinson.

(11 manches)

Buffalo ... 000 000 001 01—2 6 0

Jersey-City 000 000 100 00—1 7 1

Kerr, Appleton (8), Gray (11) et Yount; Picone et Grasso.

Arthur King remporte la décision sur Castilloux

Toronto, 2 (B.U.P.) — Arthur King, jeune boxeur de couleur de Toronto a remporté la décision sur Dave Castilloux de Montréal au Maple Leaf Garden, ce soir dans un match de huit rondes.

Le pugiliste poids-léger de Toronto a eu le meilleur dans toutes les rondes à l'exception de la première.

King, qui est âgé de 20 ans était trop rapide et trop fort pour l'ancien champion poids-léger et moyen du Canada. Ce jeune boxeur de couleur est même venu près de mettre son adversaire hors de combat durant les dernières rondes.

L'arbitre Arthur Donovan a eu peu de travail à accomplir durant le combat parce que les deux

boxeurs n'ont pas eu recours à des tactiques illégales. A la suite de sa victoire, King s'est assuré une chance pour rencontrer Danny Webb dans un match pour le championnat du Canada.

King faisait osciller l'aiguille de la balance à 132 livres tandis que Castilloux pesait 136 livres. Ce match a été disputé devant environ 11,000 personnes.

Dans la semi-finale, Ted Swain de Toronto a remporté une victoire huée par la foule, alors que son adversaire, Katsumi Marioka de Vancouver a refusé de remonter dans l'arène pour la troisième ronde parce qu'il a prétendu avoir été frappé alors qu'il était au plancher vers la fin de la deuxième reprise.

EXPORT
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

BRICK BRADFORD

Chance ou non?

De la fumée! A quelques milles seulement! Peut-être suis-je heureux peut-être que non!

Cette fumée peut dire n'importe quoi! Des sauvages ou un safari!

Un safari serait trop beau pour être vrai. Je ne suis pas si chanceux

A tout événement je dois être très prudent dès ce moment

Appel de Sa Sainteté aux dirigeants de notre monde

ROME, 2. (B.U.P.) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a fait appel aujourd'hui aux hommes d'Etat du monde entier pour sauver l'Europe de la désintégration qui la menace, et le monde de nouvelles calamités "incalculables", en agissant promptement et sagement pour établir une paix juste et durable avant qu'il soit trop tard. S'adressant au Sacré Collège, dans un discours qui fut radiodiffusé dans le monde entier, le Saint Père déclara :



S.S. Pie XII
Etats avoisinants".

Encore possible
"Présentement, il est encore possible de renouveler de telles relations normales, même après une seconde guerre mondiale".

"Puisse les gouvernements des Etats ne pas laisser passer une telle occasion. Elle sera peut-être, fasse le Ciel qu'il n'en soit pas ainsi, la dernière occasion".

Le pape parla ainsi, à l'occasion de la fête de St Eugène, son patron, après avoir reçu les souhaits des cardinaux.

Ce jour, dit Sa Sainteté, trouve le monde menacé des dangers inhérents aux "grandes questions et aux formidables événements de l'heure". Il continua :

"L'année 1947! quel sera le jugement que les siècles futurs porteront sur elle? Presque la moitié de cette année est passée et à date, jusqu'en ce moment... a-t-elle apporté au monde autre chose que des antithèses apparemment irréciliables, entre le terrible flot

de problèmes à résoudre, dans lequel le monde s'enfoncé et s'enchevêtre, et l'humiliante pauvreté des solutions proposées".

Verdict de l'histoire

Le pape déclara que le verdict de l'histoire dépend des développements qui auront lieu au cours du reste de l'année, soit qu'il y ait un commencement de réveil de la fraternité ou "une décadence progressive, dans les eaux mortes de la discorde et de la violence, dont la boue ne peut qu'étendre les miasmes empoisonnés et délétères de nouvelles et incalculables calamités".

Les plaies de la guerre n'ont pas été guéries, a dit Sa Sainteté, au contraire, quelques-unes d'entre elles sont devenues plus profondes et plus irritantes.

Il n'y avait jamais eu auparavant autant de discours sur la sécurité, qui devait être le fruit de la victoire, a dit le pape, et les sentiments d'incertitude et de crainte au sujet de la guerre n'ont pas disparu.

"Qu'on n'emploie pas", a dit le Saint Père, "ces méthodes de paix et d'après-guerre, qui n'ont rien à voir avec le châtiement des criminels de guerre, mais qui créent une désillusion amère, en particulier parmi ceux qui ne sont pas responsables pour les fautes du régime passé, par lequel ils furent persécutés et opprimés".

1er service du genre

New-York, 2 (B.U.P.) — Le premier service aérien régulier pour passagers autour du monde commencera ses opérations le 17 juin, alors qu'un "clipper" des "Pan-American World Airways" décollera de cette ville pour un voyage de 21,426 milles, en 93 heures de vol. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la compagnie.

Un avion Constellation d'un type nouveau, le "clipper" America, ayant à son bord des éditeurs importants, fera la première envolée, pour revenir à New-York le 30 juin.

Une semaine après le retour de cette première envolée, des voyages réguliers pour passagers autour du monde seront commencés, au tarif de \$1.700. Ces voyages ne prendront pas plus que sept jours, aller et retour.

Des avions Constellation et des Douglas DC-4 seront employés pour ce service. Ils auront comme points de départ New-York et San Francisco.

Au cours de la première envolée, on fera escale à Gander, Terre-Neuve, Londres, Stamboul, Karachi, Calcutta, Bangkok, Manille, Shangai, Tokyo, Guam, Wake, Honolulu et San Francisco.

On annonce que la traversée des Etats-Unis, comprise dans l'itinéraire régulier se fera à bord d'avions américains de transport domestique, jusqu'à ce que les routes qui ont été demandées par les "Pan-American" soient approuvées par le Bureau aéronautique civil des Etats-Unis.

Les chauffeurs...

(Suite de la 1ère page)
leurs employés les décisions qu'ils peuvent prendre et ainsi faciliter un front commun.

Allusion

Au cours de son discours, M. Côté a fait une brève allusion à certaines grèves de policiers, des collets blancs et à une grève "probable ou lointaine de l'industrie du taxi" même s'ils n'ont "jamais pensé à ce recours". "Cependant les chauffeurs devront se protéger, si les mesures adoptées par l'autorité sont de nature à ruiner le commerce dont ils vivent actuellement".

Le jus de Latreille peu payant!

Ottawa, 2. (B.U.P.) — Lionel Latreille, 20 ans, qui, après avoir ingéré 40 verres de bière et, selon la preuve de la Couronne, la plus grande partie d'une bouteille de vin, crut avoir déniché un espion russe, a été accusé aujourd'hui d'assaut simple et condamné à \$20 d'amende et aux frais.

Le 17 mai dernier, selon le témoignage du procureur de la Couronne en Cour de magistrat, Latreille passa l'après-midi et la soirée avec des compagnons, dont l'un avait séjourné en Allemagne comme soldat et racontait des histoires mirobolantes sur les espions russes.

Il était près de minuit quand, après avoir écouté avidement ces histoires, sans pour cela oublier d'étancher sa soif, notre homme aperçut un dénommé George Middlemass, qui déambulait sur la rue Booth. Latreille porta la main à sa poche et enjoignit à Middlemass de se tenir coi sous peine de se faire brûler la cervelle.

Latreille poursuivit en informant sa victime surprise et alarmée que lui, Middlemass, était un espion russe, et qu'il allait le livrer à la police.

Deux constables, qui passaient en auto, crurent s'apercevoir qu'il se passait quelque chose de louche et s'approchant ils entendirent Latreille qui disait: "Si tu bouges, je te fais sauter la cervelle!"

Un Conseil économique entièrement allemand

BERLIN, 2. (B.U.P.) — Les commandants américain et britannique en Allemagne ont aujourd'hui proclamé des décrets qui établissent le nouveau Conseil économique entièrement allemand, pour la zone d'occupation anglo-américaine, et l'on investit de larges pouvoirs en vue d'agir pour la restauration de l'économie allemande.

Le général Lucius-D. Clay, commandant en chef américain, et le général Sir Brian Robertson, assistant du commandant britannique, ont publié officiellement les détails de leur entente du 25 mai établissant le Conseil.

Le général Clay a publié une proclamation et ordonnance séparée pour rendre effective cette entente dans la zone américaine.

L'entente insiste sur la position dominante qu'assumera le Conseil, formé d'environ 54 membres, pour entamer la reconstruction de l'économie dans les deux zones. "Les ordonnances du Conseil économique, telles que complétées par les réglementations imminentes, lieront tous les Etats et devront être promptement exécutées par eux", dit l'entente Clay-Robertson.

Toutefois, les généraux firent remarquer qu'ils prendront connaissance des ordonnances et décisions du Conseil et les approuveront, qu'ils communiqueront des instructions au Conseil et à son Comité exécutif, et qu'ils exerceront un contrôle intégral des opérations de cette organisation administrative.

Deux groupes subordonnés travailleront avec le Conseil, dans la tâche de diriger "la reconstruction économique permise" des deux zones. Ces groupes sont un Comité exécutif, constitué par un représentant de chaque Etat allemand compris dans les zones américaine et britannique, et d'un directeur exécutif, qui dirigera dans les deux zones l'économie, la finance, le transport, le service civil, les communications, les denrées alimentaires et l'agriculture.

Le Conseil lui-même sera choisi par les parlements des huit Etats sur une base de population, avec un représentant pour chaque groupe de 75,000 habitants ou tout excès moindre au-delà du minimum de 375,000. A tout événement, chaque Etat aura au moins un représentant.

LE PROCÈS DE CHANDLER EST ENCORE REMIS

Boston, 2 (B.U.P.) — Le procureur de district spécial des Etats-Unis, Oscar-S. Ewing a déclaré, ce soir, qu'il demanderait que le procès pour trahison de Douglas Chandler, âgé de 53 ans, soit remis jusqu'à vendredi prochain, "à cause de certaines technicalités légales".

Un groupe de 250 jurés possibles a été réduit à 172 à la suite de la session d'ouverture pour le premier procès pour trahison des temps modernes en Nouvelle-Angleterre. Après le choix du jury, le juge ordonna la Cour ajournée jusqu'à demain. Cependant, après que la cour se fut ajournée, on constata qu'un interprète n'avait pas été mentionné comme témoin pour la défense. "Ceci soulève certaines technicalités légales", a dit le procureur de la Couronne et je crois qu'il serait préférable que nous demandions l'ajournement jusqu'à vendredi prochain.

Le logement et...

(Suite de la page 6)

Tel que déjà révélé, ces maisons sont de type amélioré. Elles seront construites dans le nord de la paroisse St-François Solano. Les travaux doivent commencer incessamment. Le conseiller Guèvremont a dit avoir appris, à ce sujet, qu'à l'heure actuelle plus de 600 demandes ont été reçues de la part de vétérans ne désirant pas seulement devenir locataires, mais projetant acheter ces maisons.

L'hôpital Alexandra

Entre autres item approuvés hier après-midi, il y a le projet de contrat entre la Cité et l'hôpital Alexandra, en vertu duquel la ville accorde une subvention de \$45,000 pour lui aider à combler son déficit de l'année 1946, cette institution s'engageant, en retour à réserver de 60 à 75 lits pour les cas de tuberculose. Un projet de contrat en vue de l'approvisionnement d'eau du village de Saraguay, au taux en vigueur au compteur à Montréal, a également été ratifié après quelques explications. Le Conseil a, enfin, adopté une motion du conseiller Pitts, demandant l'élargissement de la rue Burnside, de la rue Ontario à la rue Guy; une autre du conseiller Osborne, suggérant le contrôle de l'utilisation de l'eau souterraine dans la Cité de Montréal. Lors de l'ajournement des délibérations, pour les reprendre à 8h.30, hier soir, on discutait d'une motion du conseiller Reford, réclamant des peines plus sévères pour les infractions aux règlements de la circulation.

M. Deslauriers élu

La séance d'hier matin s'est ouverte par l'élection du conseiller Reford comme maire suppléant pour le trimestre commençant le 29 juin; et par la nomination de M. Wilfrid Deslauriers à la charge de conseiller, en remplacement de M. Cléophas Desrochers, décédé, qui représentait les propriétaires du district No 7. M. Deslauriers a défait M. Emile Naud par 14 voix contre 11, seuls les conseillers "A" ayant voté pour cette nomination.



Plateau 5151
Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris

FAITES VOTRE CHOIX
AUJOURD'HUI

AERATEURS ELECTRIQUES VORNADOFAN

le plus nouveau modèle fonctionnant presque sans bruit

Il existe un modèle pour chaque établissement. Circulation d'air parfaite pour mieux aérer sans danger pour la santé, pour les enfants...

- pour maison
- appartement
- bureau d'affaires
- de professionnel
- théâtres
- restaurants
- salons mortuaires
- chambres à coucher
- salles d'attente
- cuisine
- chambre de malade
- chambre d'enfant

Modèle table
VORNADOFAN
10 D1 **79⁵⁰**

Modèle sur pied
VORNADOFAN
12 P1 **182⁵⁰**

Paiements faciles si désiré

Venez vous faire expliquer, au rayon, les multiples avantages de cet aérateur électrique VORNADOFAN

DUPUIS — troisième — (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p., et gér. gés.

